



RAPPORT D’EVALUATION

**PROGRAMME D’ASSISTANCE AUX FEMMES/FILLES
AFFECTEES PAR LE CONFLIT ET PARTICIPATION
DES FEMMES AU PROCESSUS DE CONSOLIDATION
DE LA PAIX AU MALI**

Bamako, le 30/07/15

INFORMATIONS GENERALES

Titre	Rapport d'évaluation à mi-parcours du Programme Femmes Paix et Sécurité
Zones d'intervention	Tombouctou, Gao, Kidal, Mopti, Koulikoro, Kayes, Sikasso, Ségou et le District de Bamako
Date de démarrage	Octobre 2012
Date de fin	Décembre 2015
Budget mobilisé	
Groupes cibles bénéficiaires	Femmes victimes de violences et violations de leurs droits ; les femmes déplacées et retournées ; les femmes rurales, les acteurs de justice, les imams prêcheurs, les communautés.
Partenariat	Gouvernement du Mali : MFPFE, MJ, MAHSPA, MPCs, MDAC, MATDAT Agences des Nations Unies : ONU Femmes, PNUD, UNFPA, UNICEF, OMS ONG : GREFFA, APDF, WILDAF, AJM, REPSFECO, CAFO, GRAIP, TAOUSSA, EFFAD, GPDCF, CMDID, REPSFECO, AMPRODE SAHEL
Période d'évaluation	2012-2015
Pays bénéficiaire	République du Mali
Commanditaire	ONU Femmes au Mali
Contrôle et suivi	Comité Technique ONU Femmes/Comité de référence

Table des matières

Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	5
Acronymes et Abréviations	6
Résumé exécutif	8
CHAPITRE I : OBJET ET CONTEXTE DE L'EVALUATION	10
I. Object du présent document	10
II. Contexte	11
1) Historique	11
a) Contexte et justification du programme	12
b) Lien du programme avec les priorités nationales et internationales	12
1.1. But, objectifs et limites de l'évaluation	15
a) But	15
b) Objectif	15
C) Limites de l'évaluation	16
CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE L'EVALUATION	17
2.1. Concepts clés de l'évaluation à mi-parcours	17
2.2. Collecte de données	17
2.3. Sources d'émission de données	18
2.4. Cadre d'échantillonnage	19
2.4.1. Mécanisme de la sélection	19
2.4.2. Nombres sélectionnés	19
2.4.3. Aspects limitatifs de l'échantillon	20
2.5. Qualité de données	20
2.6. Traitement et analyses des données	20
2.7. Ethique	21
2.8. Difficultés rencontrées	21
CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSIONS	22
3.1. Pertinence	22
VBG	22
Gouvernance, paix et sécurité	23
AGR	24
Alignement du programme aux priorités du gouvernement	24
Adaptation du programme aux besoins des femmes de la zone d'intervention	25
3.2. Efficacité	27
VBG	27
Gouvernance, paix et sécurité	30
AGR	33
Niveau d'information des communautés sur la prévention des violences sexuelles faites aux femmes/ filles	34
Connaissances et aptitudes des forces armées et de sécurité en matière de prévention et de protection des femmes	35
Participation des femmes aux négociations et médiation	36
Raisons de la réalisation ou non réalisation	37

Changements apportés aux aspects du dispositif national juridique et politique de prévention et réponses aux VBG	38
3.3. Efficience	39
VBG	39
Gouvernance, paix et sécurité	39
AGR	41
Mesures de gestion des ressources	42
Livraison des produits/services à temps et à moindre coût	44
3.4. Durabilité	46
VBG	46
Gouvernance, paix et sécurité	46
AGR	47
3.5. Participation	47
VBG	47
Gouvernance, paix et sécurité	47
AGR	48
Leadership et participation politique des femmes	48
Preuves d'implication des bénéficiaires dans la conception et la mise en œuvre du programme	49
3.6. Redevabilité	50
Suivi du programme	51
Processus d'évaluation	51
FFOM	53
CHAPITRE IV : LEÇONS APPRISES/PERSPECTIVES/ ORIENTATIONS	55
4.1. Leçons apprises	55
4.2. Perspectives	55
4.3. Orientations stratégiques	56
Conclusions	57
Recommandations	57
Références Bibliographiques	59
Annexes	60
Liste des personnes rencontrées	
Les structures rencontrées à Bamako	
Contact des partenaires sur le terrain	
La liste des animatrices des cases de la Paix	
Adhésion au code d'éthique et des valeurs de l'ONU Femmes	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1 : Récapitulatif de l'échantillon.....	20
Tableau N°2 : Les activités réalisées dans le cadre de la gouvernance.....	31
Tableau N°3 : Nombre de femmes aux postes de décision.....	32
Tableau N°4 : Nombre de bénéficiaires et le fonds bénéficié par région.....	41
Tableau N°5 : Nombre de femmes et filles victimes de VBG ayant bénéficié d'AGR.....	41
Tableau N°6 : Nombre de femmes appuyées en 2012-2014 et 2014- 2015.....	42
Tableau N°7 : Structure de coordination du programme.....	43

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique N°1 : Pourcentage des femmes bénéficiaires du programme ayant été victimes de violences par région.....	28
Graphique N°2 : La moyenne des montants octroyés par région aux bénéficiaires du programme.....	33
Graphique N°3 : Perception sur les connaissances et aptitudes des forces armées et de sécurités par rapport à la prévention et protection des femmes/filles selon les bénéficiaires.....	36
Graphique N°4 : Pourcentage des femmes ayant des capacités en négociations et médiation.	37
Graphique N°5 : Pourcentage des bénéficiaires ayant été satisfaits de l’approche programme.....	50

ACRONYMES & ABREVIATIONS

AJM	Association des Juristes Maliennes
APDF	Association pour le Progrès et la Défense des Droits des Femmes
AMPRODE SAHEL	Association Malienne pour la Protection et le Développement de l'Environnement au Sahel
AMSS	Association Malienne pour la Survie au Sahel
CAFO	Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali
CCAT	Cadre Conjoint d'Appui à la Transition des Nations Unies
CDR	Commission Dialogue et Réconciliation
CEDEF	la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CMDID	Centre Malien pour le Dialogue Interpartis et la Démocratie
DGE	Direction Générale aux Elections
DIRPA	Direction de l'Information et des Relations Publiques de l'Armée
EFFAD	Eduquer Former les Femmes, un Appui au Développement
EMGA	Etat-major Général des Armées
GPDCF	Groupe Pivot Droits et Citoyenneté des Femmes
GRAIP	Groupe de Recherche pour l'Amélioration des Initiatives des Populations
GREFFA	Groupe de Recherche, d'Etude, de Formation- Femme Action
MAHSPA	Ministère de l'Action Humanitaire de la Solidarité et des Personnes Agées
MATDAT	Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire
MDAC	Ministère de la Défense et des Anciens Combattants
MEAH	Ministère de l'Economie et de l'Action Humanitaire
MFPFE	Ministère de la Famille de la Promotion de la Femme et de l'Enfant
MJ	Ministère de la Justice
MPCS	Ministère de la Protection Civile et de la Sécurité
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
NINA	Numéro d'Identification Nationale
NU	Nations Unies
OCHA	United Nations Office for Coordination of Humanitarian Affairs
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONG TAOUSSA	Organisation Non Gouvernementale Taoussa (Localité du Cercle de Bourem, région de Gao)
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne

UNFPA	United Nations Population Fund (Fonds des Nations Unies pour la Population)
UNICEF	United Nations Children Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)
ONU Femmes	Entité des Nations Unies pour l'Egalité des Sexes et l'Autonomisation de la Femme
ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
OSC	Organisation de la Société Civile
PAPEM	Programme d'Appui aux Elections au Mali
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RDC	République Démocratique du Congo
REPSFECO	Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'Espace CEDEAO; section Mali
SG	Secrétaire Général
SITREP	Rapport de Situation Humanitaire (situation report)
VBG	Violences Basées sur le Genre
VSBG	Violences Sexuelles basées sur le Genre
WASH	Water, Sanitation and Hygiène (Eau Assainissement et Hygiène)
WILDAF	Women in Law and Development in Africa

RESUME EXECUTIF

La présente mission d'évaluation, à mi-parcours du programme d'ONU Femmes au Mali, s'inscrit dans la programmation des activités d'évaluation de l'organisation et ses partenaires de mise en œuvre tout au long du programme au Mali. Ledit programme opère dans les huit (8) régions administratives du Mali et le District de Bamako. Il importe de signaler que le programme intervient depuis 2012 par expansion sur les théâtres de violations graves des droits humains constatées au cours des événements conflictuels de 2012 survenus dans les régions Nord du pays.

S'agissant des objectifs de cette évaluation, à mi-parcours de type informatif, de l'ONU Femmes et ses partenaires sur les différents sites d'intervention du programme de 2012 à 2015, au plan général, la mission a évalué le programme « d'assistance aux femmes/filles affectées par le conflit et participation des femmes au processus de consolidation de la paix » au Mali.

Spécifiquement, les questionnements d'ONU Femmes ayant traités aux réalisations, les travaux d'analyse ont porté sur l'approche dans les interventions par rapport à leur efficacité et pertinence.

Poursuivant cette voie d'objectivisation spécifique, la mission a :

- ✓ estimé le niveau des indicateurs en comparaison avec les planifications faites ;
- ✓ retenu les leçons apprises, augurant d'une bonne continuité des interventions pour la période restante du cycle du programme et à long terme ;
- ✓ mis en exergue les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du programme ;
- ✓ crédité l'amélioration d'interventions futures itératives de la stratégie ONU Femmes ;
- ✓ explicité la faible performance d'aucuns partenaires de mise en œuvre ;
- ✓ ébauché des mesures correctrices des contraintes et difficultés relatives à certaines activités.

La méthodologie a combiné l'approche qualitative et quantitative. Les différents outils utilisés sont : le guide d'entretien individuel, le focus group, le récit de vie centrée, et le questionnaire. La revue documentaire a été faite de façon transversale.

Les résultats obtenus par le programme de façon globale sont les suivants :

- ✓ les bénéficiaires ont été impliqués dans la conception et la mise en œuvre du programme axées sur l'approche participative
- ✓ Le programme a apporté une réponse plurielle à la relance économique, la prise en charge des violences basées sur le genre, la gouvernance et la consolidation de la paix.
- ✓ L'efficacité apparaît plutôt satisfaisante en termes de capacités à réaliser ce qui était prévu, même si on observe une certaine diversité des cas liés à la situation sécuritaire, la mobilisation des ressources (fonds, expertise, temps...).
- ✓ Le partenariat stratégique entre l'Etat malien, l'ONU femmes, les partenaires techniques et Financiers (PTF) et les organisations de la société civile a permis un certain nombre de succès dans la prise en charge des VBG, l'accompagnement et la réinsertion socio-économique des femmes affectées par le conflit, la participation des femmes au processus de la paix, leur positionnement dans les organes de gestion.
- ✓ Plusieurs activités ont été réalisées à temps et à moindre coût.

- ✓ Le programme bénéficie de la participation et de l'implication des services techniques à travers les directions régionales du développement social et de la promotion de la femme et de l'enfant.
- ✓ Le niveau d'information des communautés sur la prévention des violences sexuelles faites aux femmes/filles a été renforcé à travers les activités de sensibilisation.
- ✓ La fréquentation des cases de la paix a permis aux femmes de mieux se connaître, de partager leurs préoccupations, d'être informées sur leurs rôles et leurs droits dans les situations de crise et post crise.
- ✓ La redevabilité reste un point important que l'ensemble des acteurs de mise en œuvre doivent prendre en compte pour une bonne continuation du programme afin de développer un mécanisme de duplication.

CHAPITRE I : OBJET ET CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

I. Object du présent document

L'objet de l'évaluation porte sur l'analyse des axes stratégiques et l'estimation qualitative et quantitative des différentes mesures du programme ONU Femmes qui se déroulent au Mali depuis 2012,

Dans la programmation des différentes évaluations prévues dans le programme « d'assistance aux femmes /filles affectées par le conflit et participation des femmes au processus de consolidation de la paix» au Mali de l'organisation ONU Femmes, la mission confiée au bureau d'étude TMC Consulting Group Afrique consiste en la réalisation d'une évaluation à mi-parcours.

Le programme couvre plusieurs régions du Mali dont : Tombouctou, Gao, Kidal, Mopti, Koulikoro, Kayes, Sikasso, Ségou et le District de Bamako d'après les TDR qui ont été produits par le commanditaire.

Le programme, selon le document cadre, vise à apporter une réponse multiforme pour favoriser la participation de la femme à la résolution du conflit et le retour de la paix, l'accès à l'information et aux services de prise en charge des violences basées sur le genre, l'assistance psychosociale et économique aux femmes et filles déplacées, la représentativité accrue des femmes dans les organes post transition. Il constitue la réponse du Mali à la mise en œuvre du plan d'action des sept (7) points du secrétariat général des Nations Unies sur la participation des femmes à la consolidation de la paix, ainsi qu'une composante du programme Pays de l'ONU femmes au Mali. Il a été initié en juin 2012 et vise les cinq résultats ci-après, que :

- 1) Les femmes participent davantage aux négociations et médiations pour la prise en compte du genre dans la résolution du conflit et la réponse humanitaire.
- 2) Les populations (communautés, déplacées, forces armées) bénéficient d'informations sur les violences basées sur le genre/viols et de services holistiques de prise en charge des victimes de qualité.
- 3) Les femmes et les filles déplacées/retournées bénéficient d'une assistance économique et psychosociale de qualité.
- 4) La représentativité des femmes au sein du parlement post transition et des organes de gestion des élections augmente de 50% d'ici la fin de la transition.
- 5) Les mécanismes de redevabilité et de gestion du programme soient efficaces pour l'atteinte des résultats en application de la gestion axée sur les résultats. Le résultat vise à mettre en place un mécanisme de redevabilité et des ressources humaines adaptées pour l'atteinte des résultats. Pour ce faire, une attention particulière a été portée à la collecte des données de base pour toutes les actions entreprises.

La mise en œuvre du programme a été assurée grâce à un partenariat stratégique noué avec les organisations de la société civile, les services déconcentrés de l'Etat pour une durée totale de quarante-deux (42) mois. Dans le contexte de la prise en charge holistique des femmes et filles affectées par le conflit, le programme a réalisé des activités relatives à la participation des femmes à la négociation et médiation pour la consolidation de la paix; la sensibilisation de la population sur les VBG; la gouvernance démocratique et le relèvement économique.

II. Contexte

1) Historique

Le Conseil de Sécurité de l'ONU, entre 2000 et 2013, a adopté sept (7) résolutions (Résolution 1325 en 2000, Résolution 1820 en 2008, Résolution 1888 en 2009, Résolution 1889 en 2009, Résolution 1960 en 2010, Résolutions 2106 et 2122 en 2013) relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité à travers le monde. Il importe de rappeler que les travaux du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU relatif à l'égalité des sexes et au maintien de la paix, émanent de la Résolution du Conseil de Sécurité 1325 votée en 2000¹.

En effet, considérant les impacts différentiels des conflits sur la femme dans tous les points chauds de la planète, cette résolution fut la première dans laquelle le Conseil de Sécurité des Nations Unies a traité et considéré l'impact particulièrement disproportionné des conflits armés sur les femmes. La Résolution 1325 dispose, dans une conditionnalité égalitaire, de la pleine participation active des femmes à la prévention des conflits, de leurs capacités au règlement des conflits ainsi que dans la construction de la paix et son maintien. Un appel fut donc lancé aux Etats membres de l'ONU à agir afin que les femmes s'impliquent pleinement, à égalité avec les hommes, dans toutes les actions en faveur de la paix et de la sécurité, pour le maintien de la paix. C'était là l'invitation de tous les acteurs qui érigent la parité des sexes pour booster la participation des femmes à tous les niveaux et dans tous les domaines pour la consolidation de la paix.

La Résolution 1889, votée en 2009, a renforcé la participation des femmes au processus de paix et conçu la construction des indicateurs de mesure des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Résolution 1325.

La Résolution 1820 pose l'impact que la violence sexuelle dans les conflits a sur le maintien de la paix et de la sécurité. Elle a établi le lien tactique de la violence sexuelle, en tant que stratégie de guerre, vis-à-vis des questions concernant les femmes, la paix et la sécurité. Elle renforce la 1325 et dispose que la violence sexuelle dans les conflits constitue un crime de guerre. Elle exige des parties en conflit armé, qu'elles prennent et appliquent immédiatement des mesures appropriées pour protéger les civils contre cette violence.

La Résolution 1888 de 2009, prolonge la résolution 1820 de 2008. Elle intime fortement la protection des femmes et des enfants des violences sexuelles dans les conflits armés aux missions de maintien de la paix ; et permet au Secrétaire Général des Nations Unies d'élire au sein du Bureau du Représentant Spécial du Secrétaire Général chargé de la question de la violence sexuelle dans les conflits, un représentant spécial qui a en charge la lutte contre ces violences durant ces conflits.

En 2010, la Résolution 1960 a approfondi la problématique liée à la violence sexuelle concernant les femmes, la paix et la sécurité. Cette résolution sera prolongée dans celle portant le N°2106 votée en 2013 par le Conseil de Sécurité. Cette dernière recommande le renforcement des efforts des États membres et des instances onusiennes pour s'acquitter de leurs obligations et de lutter en permanence contre l'impunité, de traduire en justice les auteurs de violences sexuelles commises au cours des conflits armés. La Résolution 2106 confirme que

¹ Conseil de sécurité, Résolution 1325 (2000).

l'égalité des sexes et l'autonomisation politique et socioéconomique des femmes demeurent au cœur des efforts rentrant dans la prévention des violences sexuelles en période de conflit armé et post, dans le long terme.

La Résolution 2122 de 2013 a pris en compte les priorités consignées dans la résolution 1325, pouvant favoriser à la participation des femmes dans tous les processus et phases de la prévention des conflits, du règlement des conflits et de la consolidation de la paix à travers le monde.

C'est dans ce contexte que nous avons analysé la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et la participation des interventions de l'ONU Femmes à travers son programme « d'assistance aux femmes/filles affectées par le conflit et participation des femmes au processus de consolidation de la paix » au Mali.

a) Contexte et justification du programme

Le Mali couvre une superficie de 1 241 238 km² et une population estimée à environ 17,3 millions d'habitants majoritairement féminin (50,4%). Il est l'un des pays les plus pauvres d'Afrique de l'ouest. Cet état d'extrême pauvreté (49,7% vivant avec moins 1\$/jour) s'est exacerbé par une crise politico sécuritaire déclenchée en 2012. Cette crise a été matérialisée par la naissance de plusieurs mouvements armés qui ont occupé les trois régions du Nord (2/3 du territoire) et ont même fait des tentatives de progression vers le centre et le sud du pays. De plus, le coup d'Etat militaire perpétré le 22 mars 2012 a rompu l'ordre institutionnel d'un pluralisme démocratique qui était cité en exemple dans la sous-région. Cette double crise politique et sécuritaire a eu des répercussions négatives sur la condition, déjà moins bonne des femmes et des filles dans tout le pays et particulièrement dans les régions occupées. Plusieurs milliers de personnes en majorité des femmes et des enfants fuyant les exactions, se sont déplacées vers les zones plus sécurisées du pays et vers certains pays voisins du Mali. Ce désordre migratoire, combiné à l'effondrement de l'appareil Etatique (justice, police etc.), ont encouragé davantage le viol des femmes, des filles et autres formes de violences basées sur le genre.

En ce qui concerne le tissu économique, tenu largement par la gente féminine, l'on ne pouvait que constater tristement son déliquetage, aggravant ainsi la précarité des conditions de vie des femmes et des filles.

En lien avec son mandat humanitaire, ONU Femmes en collaboration avec les autres agences des Nations Unies a initié un programme dénommé : « **ASSISTANCE AUX FEMMES/FILLES AFFECTEES PAR LE CONFLIT ET PARTICIPATION DES FEMMES AU PROCESSUS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX** ».

Ainsi, le programme comporte trois principaux axes :

- **Axe1:** Positionnement des femmes dans le processus de la médiation et de consolidation de la paix et surtout dans la prise de décision au niveau des instances nationales et locales
- **Axe 2 :** Prise en charge des cas de violences basées sur le genre
- **Axe 3 :** Renforcement des capacités économiques des femmes vulnérables et une prise en compte du genre dans la réponse humanitaire.²

² Confère aux Termes de Référence de l'ONU Femmes

b) Lien du programme avec les priorités nationales et internationales

- Genre et Droits Humains

La Politique Nationale Genre du Mali (PNG-Mali)³ repose sur la Constitution du 25 février 1992 et sur la souscription de l'état à l'ensemble des traités et conventions à l'international dont la plus importante est bâtie sur la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CÉDEF). Le Mali adhère entièrement à cette Convention depuis septembre 1985 et a ratifié son protocole additionnel en septembre 2000. Il a adopté le Programme d'action de Beijing de 1995 issu de la conférence internationale des femmes, est partie prenante de la « Déclaration du Millénaire », adoptée en septembre 2000 par 191 pays, dont l'objectif 3 dans les OMD concerne spécifiquement la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Au niveau africain, le Mali a souscrit à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples en Juin 1981 et à son Protocole facultatif relatif aux droits des femmes en Afrique. La Déclaration solennelle des Chefs d'État Africains sur l'égalité entre les femmes et les hommes à Addis-Abeba en juillet 2004, à laquelle le Mali a participé, pose le principe de la parité entre les deux sexes dans la prise de décision. Il a également ratifié la Charte africaine de la jeunesse adoptée en Gambie en juillet 2006. Cette déclaration réaffirme, en son article 2 le principe de l'égalité des droits et libertés sans discrimination fondée sur le sexe. Le Mali a adhéré aux diverses dispositions émises en la matière par l'Union Africaine, la CÉDÉAO, l'UEMOA, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NÉPAD). D'où en 1997 un Ministère chargé de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF) a été mis en place pour honorer ses engagements pris lors de la Conférence de Beijing⁴.

Le cadre stratégique de la politique nationale genre du Mali repose sur une vision nationale découlant de l'Étude prospective du Mali 2025 et dispose : « Une nation unie sur un socle culturel diversifié et réhabilité, une organisation politique et institutionnelle démocratique, garante du développement et de la paix sociale, une économie forte diversifiée et ouverte, une baisse de la pauvreté et des progrès sociaux touchant toutes les régions et toutes les catégories de population.»

- Période de crise

Deux événements majeurs, dans la vie de la nation malienne, ont affecté toutes les populations et particulièrement les femmes/filles. Nous avons d'une part, l'incursion marquée en 2011 de plusieurs groupes à la fois islamistes et contestataires du régime en place et d'autre part, un coup d'Etat perpétré le 22 mars 2012 par une partie de l'armée malienne facilitant ainsi l'occupation du territoire, dans sa partie nord. Ces événements ont entraîné de graves violations des droits humains dans lesquelles les femmes et les filles ont été douloureusement éprouvées par des VBG avec des agressions et atteintes à leur intégrité physique et morale, des exactions de toutes natures, des brimades et autres actes répréhensibles au regard du droit.

Environ 230.000 personnes étaient toujours déplacées en octobre 2014 suite au conflit armé de 2012, et 143 500 réfugiés dans les pays voisins (chiffres UNHCR). Malgré une stabilisation progressive enregistrée en 2013, la situation politique, sécuritaire et humanitaire s'est détériorée à partir de mai 2014 suite aux incidents survenus à Kidal. Près de 600 000 personnes,

³ RECOFEM.org.

⁴ MPFEF, Politique Nationale Genre du Mali

dont 67,5% sont des retournés et des rapatriés, des déplacées internes et des réfugiés maliens ont toujours besoin de protection. Parmi ces populations, les femmes et les enfants constituent la majorité. La destruction, dans certains cercles, voire l'effritement, dans d'autres, du tissu social causé par le conflit a exacerbé les tensions inter et intra communautaires déjà existantes impactant par là-même le tissu économique. Cette situation a été aggravée par la prolifération des armes ainsi que l'insuffisance de l'accès aux services sociaux de base dans les régions du nord. Des violations et abus des Droits de l'Homme aggravés par les difficultés d'accès à la justice continuent d'être enregistrés dans tout le pays et particulièrement dans le nord - arrestations et détentions arbitraires, atteintes à la liberté de mouvement, recrutement d'enfants au sein des forces et groupes armés, violences basées sur le genre, exécutions sommaires et disparitions forcées etc⁵

- Période post crise et transitionnelle

Le cadre stratégique commun des activités opérationnelles des Nations Unies au Mali, mis en œuvre durant la transition a défini la réponse collective, cohérente et intégrée des Nations Unies pour les priorités et besoins nationaux. Le Système des Nations Unies à travers le CCAT⁶ a appuyé le gouvernement en cohérence avec les interventions des Partenaires Techniques et Financiers dans la dynamique et l'esprit onusien pour réaliser le « Delivering As One » (Unis dans l'Action). Le CCAT a été l'instrument flexible de programmation hybride répondant à une situation de crise évolutive et dont les interventions couvrent, à la fois, le développement et l'action humanitaire. Il est basé sur les principes du renforcement de la résilience pour optimiser la capacité des communautés et des ménages à faire face aux chocs en s'attaquant aux causes structurelles de la vulnérabilité par le croisement d'interventions multisectorielles progressives et à long terme. La stratégie ONU Femmes au Mali, par rapport à ce document recoupe les priorités définies dans l'Axe 1 portant sur « Gouvernance et restauration de la Paix », l'Axe 2 sur « Accès aux services sociaux de base » et l'Axe 3 qui consigne la « Réponse Humanitaire » dans ce CCAT de mars 2013. L'instance onusienne, ONU Femmes, est donc présente à tous les niveaux d'intervention du CCAT dans la linéarité des résultats prioritaires pour le gouvernement et la population du Mali.

- Période de reconstruction nationale

Au niveau national, les élections présidentielles ont eu lieu, un Président démocratiquement élu a été investi dans ses nouvelles fonctions. Dans la foulée, au niveau local, des députés ont été élus ; une Assemblée Nationale a été recomposée avec la tenue de ces élections législatives. Ces faits ont marqué la normalisation, signant le retour du Mali dans le concert des nations sur la scène internationale. Cette étape, dans la reconstruction nationale, a eu des effets positifs et négatifs sur le déroulement du programme.

En termes d'effets positifs sur le programme, la reconstruction nationale a favorisé le cadre de réalisation des activités planifiées. C'est ainsi que certains acteurs de l'Etat (Service du Développement Social, Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille) ont participé à la mise en œuvre des activités des ONG partenaires dans les différentes régions.

Malgré ce retour à la normale, la mise en œuvre du programme ne semble pas être effective dans toutes les localités (par exemple à Kidal). Il est utile de signaler que certains acteurs ne sont pas toujours retournés de façon permanente dans leur lieu d'exercice de fonction. Vu

⁵ Site Reliefweb (OCHA)

⁶ UNTP.org/Mali/Docs/opération/CCAT, 20 avril 2013

l'insécurité menaçante, une grande majorité des ONG de mise en œuvre n'interviennent parfois que dans les régions mères (Tombouctou, Gao, Mopti...). Cela a constitué un obstacle dans le but de mener une intervention de proximité auprès des bénéficiaires vivant au niveau de certains cercles (Ménaka, Bourem, Gourma-Rharous) et villages. L'insécurité a aussi joué négativement sur le suivi régulier des activités par les ONG.

1.1 But, objectifs et limites de l'évaluation

a) But

Le but de l'évaluation est d'édifier, après une analyse qualitative et quantitative des données recueillies sur le terrain, l'ensemble des acteurs sur les activités réalisées et de proposer des recommandations concrètes au commanditaire pour les interventions futures.

Le but de l'évaluation est ainsi informatif. Il s'agit donc, de faire une analyse de la pertinence du programme, de son efficacité, de son efficience et de sa durabilité à l'aide de questions spécifiques.

b) Objectifs

Cette évaluation à mi-parcours concerne le programme « d'assistance aux femmes /filles affectées par le conflit et participation des femmes au processus de consolidation de la paix » au Mali. Elle a pour principaux objectifs de :

- ✓ analyser l'approche d'intervention en termes d'efficacité et de pertinence ;
- ✓ estimer le niveau des indicateurs en comparaison avec les planifications ;
- ✓ documenter des leçons apprises pour la période restante et surtout pour nos interventions futures ;
- ✓ analyser et documenter les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du programme en vue de l'amélioration des interventions futures ;
- ✓ obtenir des tentatives d'explications sur la non performance de certains partenaires de mise en œuvre ;
- ✓ proposer des ébauches de mesures correctrices pour les activités fonctionnant moins bien.

Poursuivant ses investigations sur les sites du programme avec une objectivisation spécifique, la mission, durant ses travaux a :

- ✓ investigué et comparé les indicateurs de performance sociale dans la planification stratégique des activités ;
- ✓ mis à nu et retenu les leçons apprises augurant d'une bonne continuité des interventions pour la période restante du cycle du programme et à long terme ;
- ✓ mis en exergue les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du programme ;
- ✓ investigué et crédité l'amélioration d'interventions futures itératives de la stratégie ONU Femmes ;
- ✓ explicité la faible performance d'aucuns partenaires de mise en œuvre ;
- ✓ ébauché des mesures correctrices des contraintes et difficultés relatives à certaines activités.

c) Limites de l'évaluation

L'étude comporte quelques limites qui n'influent cependant pas sur la qualité des résultats obtenus.

- ✓ L'étude comportait plusieurs organismes (ONG et services Etatiques), d'où un nombre élevé de personnes à interroger. Compte tenu du délai imparti à l'étude, nous n'avons pas pu toucher tous les acteurs
- ✓ L'évaluation n'a pas couvert toutes les régions du Mali. Seules les régions du Nord (Tombouctou, Gao, Kidal) et Mopti, Sikasso et le district de Bamako ont été concernées par l'évaluation.
- ✓ Le questionnaire quantitatif adressé aux bénéficiaires a été administré à Tombouctou, Gao et Mopti.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

2.1 Concepts clés de l'évaluation à mi-parcours

La méthodologie de l'étude a été orientée sur les critères classiques de l'évaluation du Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (CAD/OCDE), en prenant en compte les questions d'évaluation soulignées dans les TDR par ONU Femmes (pertinence, efficacité, efficience, durabilité et participation au programme).

L'approche qualitative et quantitative a été adoptée dans le but d'apporter des réponses aux questions évaluatives. De façon transversale, la recherche documentaire a été réalisée sur la base de la documentation fournie par l'ONU Femmes et les partenaires de mise en œuvre au niveau national et régional.

2.2 Collecte de données :

Après la signature du contrat, l'équipe de consultants a élaboré le rapport de conception initial. Ce rapport a été présenté aux responsables de l'ONU Femme pour validation. Après cette étape, l'équipe de consultants a élaboré les outils de collecte de données. Ces outils ont été soumis au commanditaire pour validation. Les différentes observations ont été intégrées.

A la suite de la réunion de lancement, une liste de noms de personnes ressources et d'opérateurs de projets a été transmise à TMC Consulting Group Afrique, ainsi que différents documents de programmation et d'adresses utiles.

Avant le démarrage de la phase collecte, les enquêteurs ont été formés pour se familiariser avec les différents outils pendant deux (2) jours en faisant des simulations. Cela a permis de corriger les imperfections constatées et d'harmoniser les points de vue sur l'ensemble des outils. Le consultant principal a rencontré différents partenaires techniques et financiers pour connaître leurs attentes par rapport à l'évaluation.

Les zones d'études ont été les régions de Mopti, Tombouctou, Gao, Sikasso et le District de Bamako. L'ensemble de ces régions sont des zones prioritaires pour l'ONU Femmes. Pour le cas de Tombouctou, Gao et Mopti, ces régions ont été largement touchées par le conflit.

Après ces rencontres, deux équipes d'enquêteurs se sont rendus sur le terrain. L'équipe **A** avait en charge l'axe Bamako, Gao et l'équipe **B**, l'axe Bamako, Tombouctou. Les deux ont assuré la collecte à Mopti, Bougouni. Par rapport à la région de Kidal et pour des raisons d'insécurité, la collecte a consisté aux entretiens téléphoniques et à l'exploitation des rapports transmis.

- L'approche qualitative :

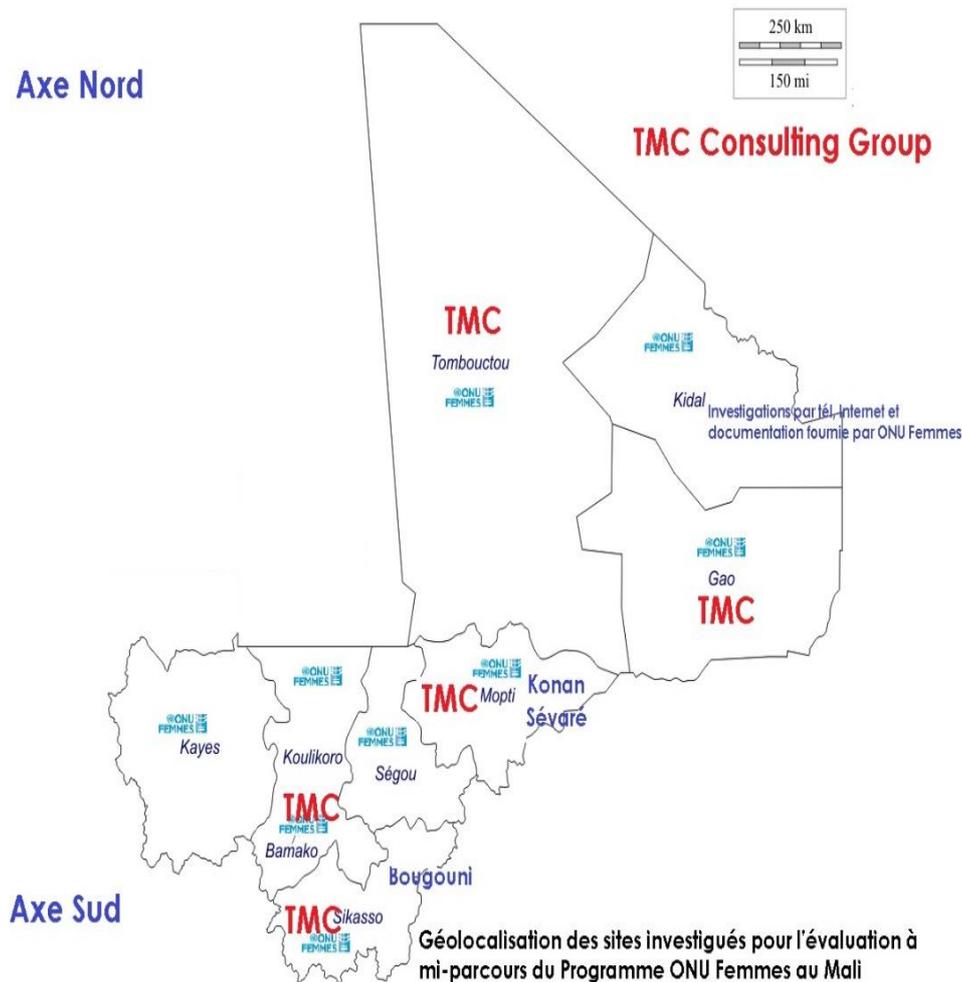
L'équipe de consultants a administré auprès des informateurs clés (responsables d'ONG, Services Etatiques, groupement féminins, femmes victimes...) le guide d'entretien individuel, le focus group, le récit de vie centré. Un film portant sur les témoignages des acteurs impliqués dans le programme a été réalisé. Nous précisons que ce film n'était pas une demande du commanditaire ONU Femmes. Il a été réalisé par le cabinet TMC Consulting Group Afrique pour apporter une valeur ajoutée à l'étude.

- **L'approche quantitative**

Elle a été basée sur l'exploitation des différents rapports reçus et l'administration du questionnaire auprès des bénéficiaires directs (femmes/filles affectées par le conflit) dans les régions de Tombouctou, Gao et Mopti.

2.3 Sources d'émission de données :

La collecte des données a été effectuée auprès des ONG partenaires de mise en œuvre. Après chaque interview, l'équipe de collecte demandait des rapports d'activités (trimestriel ou annuel) dans le but de compléter les données issues des entretiens individuels. Ces rapports ont fait l'objet de traitement pour mieux expliquer et argumenter des passages du document de rapport final qui a été soumis à l'ONU Femmes. Toutes les données non valides ont été exclues.



2.4 Cadre d'échantillonnage :

- Partie qualitative

Pour la collecte des informations qualitatives, nous avons adopté un échantillonnage de type raisonné. Il s'agissait pour nous de choisir des personnes qui étaient plus appropriées à donner des réponses aux questions évaluatives.

La population choisie pour la collecte d'informations était les femmes/filles affectées par le conflit, les hommes, les leaders communautaires, les acteurs de mise en œuvre, les services techniques de l'Etat, les collectivités territoriales.

- Partie quantitative

L'approche utilisée a consisté, en collaboration avec les ONG partenaires, à identifier les groupements de femmes ayant reçu d'appui dans le cadre du programme. A l'intérieur de ces groupements, nous avons utilisé la méthode aléatoire simple pour choisir les unités à enquêter. La population cible de l'étude est composée de femmes déplacées ou non suite à la crise sécuritaire qu'a connue le Mali.

Par ailleurs, l'échantillon choisi tient compte de taille de chaque région.

En ce qui concerne la taille de l'échantillon, elle a été déterminée à partir de la formule suivante :

$$n = \frac{p(1-p)t^2}{d^2}$$

n : taille de l'échantillon

p : proportion des femmes/filles déplacées/retournés affectées par le conflit, victimes de VBG et participation au processus de négociation et médiation, 1 personne sur 5 répondra au questionnaire (20%)

t : niveau de confiance à 95 % (t=1,96)

d : marge d'erreur à 5% (valeur type 0,05)

Les résultats du calcul donnent une taille de deux cent quarante-six (**246**) femmes à interroger.

NB : Les différentes proportions ont été déterminées à partir du recensement général de la population et l'habitat (RGPH) de 2009 du Mali.

Le traitement des données s'est donc focalisé sur les questionnaires individuels administrés aux femmes affectées par la crise.

2.4.1 Mécanisme de la sélection :

Dans chaque région choisie pour la collecte d'informations, l'équipe de collecte a fait un débriefing avec les ONG partenaires afin de partager la démarche évaluative. Les enquêteurs ont été orientés auprès des bénéficiaires du programme par les différentes ONG au sein de chaque région. Une fois les acteurs identifiés, l'équipe de collecte passait à l'administration des différents outils.

2.4.2 Nombres sélectionnés

Pour l'approche (qualitative et quantitative), plusieurs acteurs ont été rencontrés. Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'acteurs qui était prévu d'être rencontrés en fonction des régions et des outils de collecte.

Tableau N°1 : Récapitulatif de l'échantillon

Région	Nbre entretien Semi-structuré	Nbre de group	de focus Récit centrée	de vie	Nbre questionnaire	de
District Bamako	de 12	2				
Sikasso (Bougouni)	3	2				
Mopti	6	4			87	
Tombouctou	14	2	2		59	
Gao	12	2	2		60	
Total	47	12	4		246	

2.4.3 Aspects limitatifs de l'échantillon

L'étude comportait plusieurs organismes (ONG et services Etatiques) donc un nombre élevé de personnes à interroger. Compte tenu du délai imparti à l'étude (30 jours), nous n'avons pas pu toucher tout l'échantillon prévu. Le questionnaire a été administré auprès de cent quatre-vingt-seize (196) enquêtés contrairement 246 prévus dans le rapport de conception initial. Cela peut être une limite sans pourtant influencer sur la qualité des résultats.

2.5 Qualité de données :

Tout au long de l'étude, des mesures rigoureuses ont été prises pour garantir la qualité et la validité des données.

Pour ce qui concerne les données qualitatives, le consultant chef de l'équipe contrôlait progressivement l'enregistrement des entretiens sur dictaphone numérique pour se rassurer de la qualité des fichiers audio. Après la synthèse journalière (débriefing), le consultant chef d'équipe importait les fichiers audio vers l'ordinateur pour la sauvegarde des données.

Quant aux données quantitatives, le consultant chef d'équipe disposait d'une fiche journalière de contrôle des tâches. Il lui revient de vérifier systématiquement tous les questionnaires remplis et d'apporter des solutions appropriées aux problèmes identifiés.

2.6. Traitement et analyses des données

Les données qualitatives ont été analysées en 3 étapes. La première étape a concerné la transcription des entretiens enregistrés dans le but d'être fidèle aux discours des interviewés. La deuxième étape a porté sur le contrôle qualité des données et le codage. La troisième étape a concerné l'analyse proprement dite tout en adoptant une analyse thématique et descriptive pour produire les résultats. Nous avons fait recours au verbatim et aux encadrés pour mieux argumenter les passages du rapport.

La saisie des données a été faite avec le logiciel CsPro et le traitement des données (tabulation) à l'aide du logiciel SPSS. Quant aux graphiques, ils ont été produits avec le logiciel Excel.

2.7. Ethique :

Avant d'aller sur le terrain, une fiche de consentement éclairé a été élaborée et expliquée aux enquêteurs. Lors de la phase de collecte, les enquêteurs prenaient le maximum de temps pour chercher l'adhésion des participants à l'enquête. La participation à l'étude a été volontaire. Les entretiens ont été enregistrés avec le consentement des enquêtés de même que les prises de photo et film. L'anonymat et la confidentialité ont été gardés.

2.8. Difficultés rencontrées

Plusieurs difficultés ont joué sur la réalisation de l'étude :

- ✓ L'insécurité dans les régions Nord du pays. En effet trois (3) attaques ont eu lieu dans la région de Gao pendant la période de la collecte.
- ✓ La période de l'évaluation a coïncidé avec le mois de ramadan et les préparatifs de la fête.
- ✓ La distance entre les régions et le mauvais état des routes.
- ✓ Le temps consacré à l'étude (30 jours).
- ✓ L'incomplétude voir l'inexistence de certaines données auprès des ONG de mise en œuvre et des acteurs stratégiques.
- ✓ La liste des contacts fournie par le commanditaire n'était pas actualisée.
- ✓ L'évaluation demandée par ONU Femmes est de type multi-acteurs. L'équipe de consultants devait rencontrer un public large et diversifié sur une période d'étude relativement courte.

Malgré ces difficultés, l'équipe d'évaluation a apporté progressivement un plan de gestion permettant d'améliorer la qualité de collecte des données.

CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSIONS

La réflexion menée à partir des critères et questionnements de l'évaluation repose sur la désagrégation analytique des différents points qui ont été signalés, à savoir : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et la participation. Ces différents points ont été investigués auprès des acteurs stratégiques et de mise en œuvre, des bénéficiaires, des services étatiques sur les différents sites et activités réalisées. Mais au-delà de ces points capitaux signalés, nous avons poussé la réflexion sur la pérennité des réalisations en interrelation avec la synergie fédérative des diverses interventions de la stratégie ONU Femmes en fonction de la planification des différents projets.

3.1 Pertinence

Le programme « d'assistance aux femmes/filles affectées par le conflit et la participation des femmes au processus de consolidation de la paix » s'inscrit dans un contexte de crise sans précédent au Mali.

- **VBG**

Une étude⁷ publiée en 2014 par USAID montre les faits suivants :

Dès l'âge de 15 ans, près de quatre femmes sur dix (38%) ont subi des violences physiques: principalement exercées par leur mari/partenaire actuel ou le plus récent (65%). La mère ou la femme du père (20%). Le père ou le mari de la mère (14%) ; et/ou le frère ou la sœur (15%). Plus d'une femme de 15-49 ans sur dix (13%) ont déclaré avoir été victime d'actes de violences sexuelles à un moment de leur vie. Parmi les femmes qui ont déjà été en union, 44% ont subi des violences physiques, sexuelles ou émotionnelles de la part de leur mari actuel ou du plus récent. Un quart des femmes a été physiquement blessée à la suite de violences conjugales au cours des 12 derniers mois.

Ces chiffres confortent les informations issues de la présente évaluation à mi-parcours. En effet, il serait utopique de croire que les VBG ont cessé avec la libération des régions Nord du pays. Elles ont pris une autre forme plus diffuse et s'enracinent dans les régions auparavant occupées par les djihadistes. Les VSBG sont banalisées, les djihadistes ont ouvert la voie aux jeunes et aux bandits armés. Le phénomène est assez récurrent dans les centres urbains et dans les zones rurales qui ne bénéficient pas parfois de service de prise en charge. Pour comprendre le phénomène des VSBG dans les régions Nord du Mali, il faudra une analyse en deux temps.

Pendant la crise, la religion a servi de prétexte aux djihadistes pour commettre des viols, maltraitements et humiliations successives. L'habillement, les postures des femmes étaient jugées contraire « au texte ». Selon les différents entretiens, les femmes fautive étaient emprisonnées, droguées et violées. Différents témoignages et récits de vie mentionnent l'administration forcée de boissons contenant de la drogue pour endormir les victimes.

Après la crise, un tabou a été levé, les VSBG comme pratique et héritage de l'occupation djihadiste continuent. Le plus souvent, les agresseurs sont connus par la communauté et sont des proches des victimes. La libération des régions du Nord et sa sécurisation par les forces armées pose aussi la question des violences sexuelles. En effet, les témoignages et les rapports de certaines ONG⁸ confirment des cas de viols perpétrés par les militaires.

⁷ Demographic Health Survey DHS 2012-2013

⁸ Rapport trimestriel, ODI Sahel Aout 2013

C'est ainsi que la crise sécuritaire et politique qu'a connue le pays a eu un impact considérable sur les populations féminines notamment, celles qui vivent dans les régions Nord du Mali. C'est dans ce contexte qu'une participante affirme que : « *Lors de la crise, beaucoup de femmes ont connu de violence. Ces violences peuvent faire en sorte que ces femmes soient confrontées à d'autres types de maladies qui viendront en leur tour aggraver la situation économique des femmes.* » Focus group_Bougouni_participante N°1

Dans ce contexte de violence subie par les femmes suite au conflit armé, leur situation de vulnérabilité explique la pertinence de la réponse apportée par l'ONU Femmes et ses partenaires.

La pertinence du programme, par rapport aux VBG, est visible sur le terrain à travers les actions des ONG (GREFFA, ODI sahel, Amprode Sahel) et a permis d'atténuer la vulnérabilité des populations bénéficiaires.

• **Gouvernance, paix et sécurité**

Le programme s'inscrit dans la vision du gouvernement et du ministère de la promotion de femme, de l'enfant et de la famille pour assurer la promotion et la protection des droits des femmes et filles et la mise en œuvre des engagements pris par le gouvernement. Le Mali a pris des engagements au regard des conventions et engagements internationaux et régionaux : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la CEDEF, le Programme d'action de Beijing, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la Charte Africaine des droits de l'Homme et des peuples de 1981 à la charte relative aux droits des femmes en Afrique. L'adoption de la Politique Nationale Genre vise à engager l'État et toute la société à améliorer l'impact des politiques et maximiser les ressources nationales disponibles afin de développer tous les potentiels des maliennes et maliens.

En ce qui concerne la consolidation de la paix, le programme avec ses partenaires ont pris en compte l'implication des femmes dans le processus de négociation et de médiation. Ainsi une femme leader de la CAFO témoigne : « *Un moment donné, les femmes ont crié parce que tout était fait sans elles, je pense que maintenant ça a changé. Par exemple lors de la signature, il y a des femmes qui sont parties au nom de Tombouctou {...} On a même reçu des formations concernant le contenu de l'accord. La formation que j'ai eue, c'était organisé par la plateforme et l'ONU femmes nous a même formés aussi à Bamako à l'Hôtel El farouck. Le premier jour c'était la MINUSMA et le deuxième jour c'était l'ONU Femmes. Nous avons travaillé en groupe pour voir le contenu de l'accord, les points qui concernent les femmes* » Membre CAFO_Tombouctou.

La formation des forces armées et de sécurité sur la promotion et la protection des droits des femmes et filles en situation de conflit de même que la mise en place d'un pool de formateur a été pertinente pour apporter une solution d'urgence, puis que durant la crise, plusieurs femmes/filles ont connu des cas de viol, d'agression physique (...). Les différentes activités planifiées et mises en œuvre par le ministère de la défense et des forces armées et de sécurité en collaboration avec le programme avait pour but de garantir le bien-être des femmes/filles sur les sites de théâtre des opérations.

- **AGR**

La prise en compte du genre dans différents secteurs d'activités au Mali reste encore très faible ; même si on note une prise de conscience des gouvernements successifs depuis les événements de mars 1991. L'égalité homme/femme reste encore confrontée à plusieurs déterminants d'ordre socio-culturels, religieux mais aussi politiques. L'un des points importants du programme, est d'avoir fait du genre une porte d'entrée pour le développement du Mali à travers le relèvement socio-économique et politique des femmes.

L'un des domaines d'intervention des ONG de mise en œuvre reste les AGR avec des acteurs comme Amprode Sahel, APDF, ODI Sahel, et CAFO. Il s'agit d'appuyer les femmes/filles victimes de VBG pour faciliter leur relèvement économique des dégâts subis. C'est dans ce cadre qu'une bénéficiaire du programme affirme que : « *Moi-même, j'ai quitté Diré pour venir ici à Mopti. Le projet cherchait des personnes déplacées, quand j'ai su, je suis venue pour m'inscrire. Après le projet m'a donné 40.000 F CFA. J'ai commencé à vendre de la bisap et du gâteau avec cette somme. J'étais vraiment contente. Par exemple pendant la saison sèche, je peux avoir 50.000 F par mois, mais en période de froid, la clientèle est lente. Le jour où j'ai eu cet argent, je n'avais rien sur moi et de plus j'étais encore malade* ». Focus group_Mopti_Participante N°4

La pertinence des AGR auprès des bénéficiaires a été expliquée par un personnel d'ONG partenaire dans l'encadré ci-dessous.

Encadré N°1: le bien-fondé des AGR

Suite à l'occupation des zones par les djihadistes et autres, il a été constaté que les femmes avaient été affectées et avaient pratiquement perdu tout leur bien, et c'est à la suite de ça que nous avons pu bénéficier de ce financement de l'ONU Femmes dans le cadre de réinsertion socio-économique de ces communautés. Nous avons identifié les femmes qui avant l'occupation menaient des activités génératrices de revenu. Elles avaient tout perdu, maintenant pour les appuyer, nous leur avons donné de l'argent pour qu'elles puissent relancer leurs activités. Dans la région de Gao, il a été distribué à 300 femmes le montant de 19.500.000. Chaque femme a bénéficié de 65.000 F CFA. Nous couvrons 3 cercles : le cercle de Gao, le cercle d'Ansongo et le cercle de Bourem. Mais au niveau de ces 3 cercles, il faut reconnaître que nous sommes au niveau des chefs-lieux de commune. Ce qui fait que la ville de Gao, la ville d'Ansongo et la ville de Bourem sont concernés par ce projet. Agent_Amprode Sahel_GAO

- **Alignement du programme aux priorités du gouvernement**

Le présent programme s'inscrit dans la logique globale des interventions du système des Nations Unies. Ainsi, le programme est d'office aligné sur la priorité du gouvernement. En effet, le cadre de planification du système des Nations (UNDAF) se fonde sur les priorités du gouvernement et le document du CSCR. ONU Femmes en sa qualité d'agence des Nations Unies exécute directement ou indirectement les priorités identifiées suivant la vision du gouvernement, et en conformité avec le mandat de l'agence (Egalité des sexes et promotion des femmes).

Ainsi plusieurs ministères clés ont participé à la mise en œuvre du programme. Il faut signaler qu'une importante composante de ce programme est directement exécutée par le gouvernement du Mali (les ministères impliqués). Les ministères comme la promotion de femmes, de l'enfant et de la famille, de la justice, de la sécurité intérieure, ont exécuté directement des composantes du présent programme.

En effet, le programme a permis à ces ministères clés, de répondre à des besoins qui leur semblent prioritaires. Ce niveau d'implication démontre l'arrimage entre le programme et les objectifs du gouvernement.

- **Adaptation du programme aux besoins des femmes de la zone d'intervention**

Le déclenchement de la crise en 2012 a engendré une désorganisation sociale : déplacement massif des populations vers les pays voisins et les régions du sud, l'inaccessibilité aux services sociaux de base, l'augmentation de la fréquence des VBG...

C'est dans ce contexte que l'ONU Femmes et ses partenaires ont mis en place un paquet d'activité pour satisfaire aux besoins des femmes/filles affectées par le conflit :

- ✓ Ligne verte au niveau de la police

Le programme a permis la mise en place d'une ligne verte au niveau de la police. Les victimes avaient la possibilité de contacter directement la police pour demander un secours ou une orientation. Cette activité a répondu directement à un problème existant. En effet, avec le millier d'appel reçu en moins d'un trimestre, la police a jugé 506 appels comme des cas de violence basée sur le genre. Ainsi, en moyenne, 5 cas de violence par jour ont été rapportés à la police. Ce flux d'appel d'un seul trimestre, démontre que cette activité répond bien à un problème réel.

- ✓ Sensibilisation sur les VBG et autres mécanismes de prévention et de prise en charge des victimes

Les mécanismes de prévention établis au sein des communautés pour prévenir les violences basées sur le genre (case de la paix /Woye Siifa) et autre système d'alerte précoce ont contribué efficacement au résultat global du programme. En effet, l'on peut lire dans les rapports d'étape et confirmé par les visites de terrain que l'existence de ce mécanisme, rien que de non a dissuadé « les Maris volants ». Cela signifie que l'existence d'un mécanisme communautaire qui rapporte directement à la CAFO, réduit considérablement le niveau de la violence dans les localités bénéficiaires du projet. D'ailleurs, cela est prouvé par les agressivités verbales (de certains hommes) dont sont victimes certaines ONG partenaires de l'ONU Femmes. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, certaines ONG dont les activités sont basées sur les VBG sont traitées de « destructrices de couple », pour la simple raison qu'elles sensibilisent pour la réduction de la violence à l'égard des femmes.

✓ Renforcement des centres d'hébergement

Les centres d'hébergement de Mopti et de Bamako ont été équipés à travers le présent programme. Cette activité a répondu directement à un besoin existant vu le nombre de personnes désemparées qui ont été hébergées dans les centres d'hébergement (62 femmes). Il convient de rappeler qu'un autre groupe de femmes/filles bien que ne logeant pas permanemment dans ces centres, ont fait volontairement recours au centre d'hébergement pour apprendre un métier. En effet, appauvries par l'effondrement du système économique local, les femmes déplacées se sont inscrites dans les centres d'hébergement pour bénéficier de formation, afin d'entreprendre une AGR.

✓ Formation des forces armées sur la prévention de la VBG en situation de conflit

Selon les témoignages reçus des autorités militaires, les bavures et violence à l'égard des civils s'enregistrent de moins en moins au sein de la police. Aussi, les résultats du pré-test et post-test pendant les sessions de formation a permis de constater un grand besoin de formation des forces armées et surtout des soldats sur les questions de VBG en situation de conflit.

✓ Formation des auxiliaires de justices et autres staffs des justices

La formation des auxiliaires de la justice est une activité qui a permis de faire de la VBG, un sujet bien maîtrisé par tous les intervenants. Cette activité visait à réserver un traitement meilleur aux victimes lorsqu'elles sont en contact pour la première fois.

Malgré l'adaptation de plusieurs actions aux besoins des femmes/filles, les groupes spécifiques comme les filles-mères (cas des enfants issus de viol), les élèves déplacées n'ont pas toutes bénéficié d'action concrète.

Sur le plan juridique, plusieurs actes de VBG ne sont pas jugés par faute d'insuffisance dans le fonctionnement de l'appareil judiciaire. Par exemple à Tombouctou et Gao, il n'y a pas d'avocats pouvant plaider pour la cause des victimes. Ce qui fait que l'AJM a collaboré avec les avocats au niveau de Bamako pour accompagner les victimes. La distance entre les régions du Nord (Tombouctou, Gao, Kidal) et Bamako est source de démotivation pour les parents des victimes par rapport au recours à la justice. Selon les femmes victimes de VBG rencontrées à Mopti, Tombouctou, Gao, le recours à la justice engendre des dépenses supplémentaires auxquelles elles ont du mal à faire face.

Le programme a tenu compte du caractère sensible de la demande de service d'appui psychosocial. En effet le programme a procédé à la formation de plusieurs intervenants sur les principes fondamentaux de la prise en charge holistique des victimes. L'offre de service aux victimes doit tenir compte des aspects socio-culturels, de confidentialité etc.

3.2 Efficacité

L'efficacité du programme a été appréciée selon les critères d'atteinte des résultats prévus dans le cadre logique, de réalisation des objectifs spécifiques et de la qualité des indicateurs définis. Elle apparaît plutôt satisfaisante en termes de capacités à réaliser ce qui était prévu, en dépit d'une certaine diversité de cas liés à la situation sécuritaire, la mobilisation des ressources (fonds, expertise, temps...). Quelques volets donnent une indication sur l'efficacité du programme.

- **VBG**

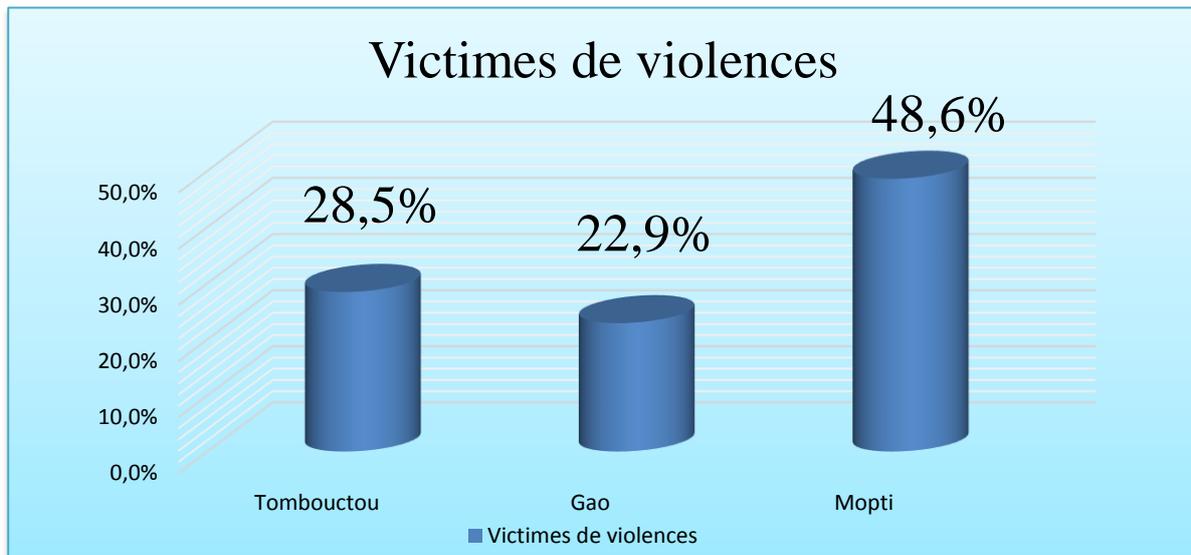
L'une des réussites du programme est la mise en place des unités de prise en charge des femmes/filles victimes de VSBG. Ces unités de prise en charge holistique ont permis de soigner, accompagner et soutenir les victimes. L'encadré ci-dessous donne une large explication sur les stratégies de prise en charge des cas de VBG par l'ONG partenaire GREFFA.

Encadre N°2 : Prise en charge des cas de VBG au sein de l'ONG GREFFA à Gao

C'est un programme qui a 2 volets, un volet de prévention et de prise en charge. Nous avons développé une approche ce qu'on appelle approche relais. Nous travaillons avec des relais communautaires qui ont été formés et qui sont appuyés à élaborer des plans d'action de réponses, c'est des plans individuels de réponses aux violences basées sur le genre. En cas de violences, ils alertent de façon précoce l'ONG pour une prise en charge rapide et on prend en charge les femmes et les filles victimes de violences sexuelles, de mariage précoce et forcé. Dans le cadre de la prise en charge, nous avons 2 unités de prises en charge qui sont animées par des assistantes psychosociales, c'était Gao et Ansongo. Il y a Ménaka, pour des raisons de sécurité, a été fermée. Chaque unité de prise en charge est composée de 4 services. Nous assurons la prise en charge médicale, la prise en charge psychosociale, nous accompagnons les victimes qui souhaitent la réparation des préjudices subies au niveau de la justice et nous faisons également la réinsertion socio-économique. Agent_ONG GREFFA_Gao.

Dans les régions de Tombouctou, Gao et Mopti, nous avons cherché à mesurer le nombre de femmes qui ont connu de violences (toutes formes) lors de la crise. Le graphique ci-dessous donne le pourcentage des femmes victimes de violences par région.

Graphique N°1 : Pourcentage des femmes bénéficiaires du programme ayant été victimes de violences par région.



C'est la région de Mopti où 48,6% des bénéficiaires ont été victimes de violences. Cela pourrait être expliqué par le fait qu'elle a été une zone d'accueil pour beaucoup de déplacées.

A Gao, l'ONG GREFFA a pu recenser deux cent soixante-quinze (275) cas de VBG depuis le début du projet. Trente-deux (32) victimes ont décidé de porter plaintes, sept (7) jugements ont été rendus. Dans le cadre de la prise en charge holistique des victimes de viol, trois (3) unités de prise en charge ont été créées dans la région de Gao (Gao, Ménaka et Ansongo).

Un numéro vert le « 80333 » a été ouvert en partenariat avec la police nationale pour signaler des cas de VBG. L'ONG GREFFA a pris en charge trente (30) enfants issus de viols. La mise en place des unités de prise en charge holistique regroupe quatre (4) services : médical, psycho social, accompagnement juridique, réinsertion socio-économique.

Selon le rapport de l'AJM 2013-2015 à Tombouctou, cinq cent cinquante-deux (552) femmes et filles victimes du conflit (viol, violence physique, mariage forcé etc.) ont été répertoriées, neuf (9) groupes de trente-trois (33) personnes ont bénéficié de thérapie, cinquante-sept (57) femmes ont aussi reçu des frais de prise en charge d'hospitalisation et de médicaments.

L'encadré ci-dessous démontre l'efficacité du programme par son mécanisme de prise en charge des cas de VBG.

Encadré N°3 : Itinéraire de prise en charge d'une femme/fille victime de VBG (cas de l'ODI Sahel)

Pour une femme qui vient et qui est violée, il y a une unité d'assistance, il y a le médecin directeur, le psychologue et le juriste. Une femme qui est violée, généralement on va au niveau du médecin directeur pour analyser la victime surtout si c'est le viol ça peut entraîner d'autre problème. S'il constate que le viol a été consommé, il fait la thérapie, après les soins il y a le psychologue qui est là ou le juriste. Si la victime souhaite porter plainte au niveau du tribunal, il y a le juriste pour l'assistance juridique et judiciaire.

Depuis 2013 jusqu'à maintenant, nous avons eu près de 200 victimes. Lors de la première phase c'était 120 et en deuxième phase j'ai eu 90 cas de VBG.

Nous avons un fond qui s'appelle fond FARIS (fond d'appui pour les inégalités de sexe), avant de donner ces fonds, on organise une séance de formation ou de recyclage qu'on appelle GERME (gérer mieux son entreprise). Après ces modules de formation de quelques jours, parce que ça dépend, normalement c'est 3 jours de formation, cela trouve que les bénéficiaires ont déjà reçu le kit de dignité, c'est une question d'étape après les kits de dignité il y a le FARIS, il faudra les former comment gérer son entreprise afin qu'elles savent comment gérer le fond qu'on va leur donner. Après la formation, la coordinatrice fait le cumul de la somme, chaque bénéficiaire, elle prend une enveloppe, elle écrit le nom de chaque bénéficiaire sur l'enveloppe et met la somme là-dans et on les appelle dans un lieu public généralement c'est dans la maison des jeunes. Je les appelle, chaque femme qui prend l'enveloppe signe et on prend la photo. On avait donné 36.500 à chaque femme. Agent_ODI Sahel_Mopti

Malgré ces avancés, les unités de prise en charge souffrent de manque de personnel compétent, d'équipement et de ressources. Par exemple, l'unité de prise en charge holistique de Gao ne dispose pas de psychologue. On peut s'interroger sur l'efficacité de la prise en charge psychologique des victimes. Aborder le viol par des non spécialistes (assistants psychologues) peut poser le problème d'une prise en charge adaptée. Le manque de gynécologue, de médicaments, l'état des locaux, la lenteur de la prise en charge doivent être repensée par les acteurs.

Aussi dans la mise en œuvre des activités sur le terrain, les représentations des communautés jouent sur la prise en charge globale des VSBG. Par exemple, dans le cadre du viol, la famille se sent humiliée, souillée par l'acte. Poursuivre en justice, c'est exposé la famille, la victime. Dans ce contexte socio culturel, la prise en charge globale des VSBG a été souvent difficile, la culture, les coutumes priment sur le droit. Parfois dans le cadre de la prise en charge psychologique, certaines femmes refusent d'assister au groupe de parole. Participer à ces activités, serait exposé son histoire dans une culture qui considère le viol comme un tabou, une honte. L'unité de prise en charge holistique, l'ONG GREFFA sont souvent stigmatisées.

Ainsi dans le cadre du programme, l'ONU femmes et ses partenaires dans la réponse humanitaire face aux VSBG doivent mieux analyser ce nouveau contexte (post crise) et les blocages socio culturels qui jouent sur la prise en charge et l'accompagnement des victimes pour une meilleure réussite du programme.

- **Gouvernance, paix et sécurité**

L'existence de quinze (15) cases de la paix dans différentes localités du Mali sert de lieu de rencontres et de cohésion sociale. Les cases de la paix ont permis aux femmes de discuter de différents thèmes sur la culture de la paix, les violences faites aux femmes, la gestion des conflits, les droits humains.

Le CMDID en collaboration avec ses partenaires, a organisé un atelier d'échanges interpartis portant sur la contribution des partis politiques à la construction de la paix et la réconciliation nationale. Cet atelier a réuni plus de soixante-dix responsables de partis politiques de Bamako dans le but de favoriser l'émergence d'un débat démocratique sur la régionalisation et les négociations dans le cadre du conflit au nord du pays et recueillir leurs contributions/recommandations sur la question.

Plusieurs activités ont été aussi réalisées par le programme de l'ONU Femmes et les ONG partenaires dans le cadre de l'amélioration du positionnement des femmes lors des élections.

Tableau N°2 : Les activités réalisées dans le cadre de la gouvernance

CMDID: Projet financé par ONU Femmes: "Amélioration du positionnement des femmes sur les listes électorales en vue des élections 2013-2014"			
ACTIVITES	PREVUES	REALISEES	ECART
Réalisation d'une étude sur les difficultés des femmes des partis politiques	1	1	0
Nombre d'exemplaire de rapport d'étude diffusé sur les difficultés des femmes des partis politique	232	911	679
Rencontre autour des résultats de l'étude	5	5	0
Mise en place des commissions de veilles pour les élections	5	5	0
Organisation de débats télévisés sur les résultats de l'étude et les enjeux liés à la participation des femmes au processus électoral	5	5	0
Réalisation de film documentaire sur l'itinéraire de femmes leaders politique	1	1	0
Visite aux Directions des partis politiques pour sensibiliser les responsables des partis politiques sur l'importance des candidatures féminines sur les listes des partis politique	14	14	0
GROUPE PIVOT: Projet financé par ONU Femmes: " Plateforme de veille des femmes pour les élections sans violence et équitable au Mali"			
Mise en place des espaces électoral des femmes (Espace où les femmes candidate viennent rencontrer des femmes/jeunes influents, susceptibles de mobiliser (dans 05 les régions et 1 à Bko)	6	6	0
Formation des journalistes pour la promotion des femmes candidates pour une meilleure participation au processus électoral	1	1	0
Mise à la disposition de 30 femmes candidates des Coachs (2 femmes et 3 hommes) pour les accompagner dans le cadre des élections	5	5	0
Elaboration de 30 Plans de Campagne pour 30 femmes candidates (Appui directe aux femmes tels que conférence de presse, temps d'antenne)	30	30	0
NDI (National Democratic Institute) : Projet financé par ONU Femmes: " Promotion de la participation des femmes aux élections de 2013 et au processus de transition"			
Organisation d'une conférence de presse			0
% de femmes du cadre de concertation des femmes des partis politiques(CCFPP) ayant une bonne connaissance des stratégies de plaidoyer visant à favoriser la candidature des femmes au sein de leur parti politique	–	90%	–
Organisation d'une conférence nationale par le CCFPP, avec l'assistance technique du NDI, sur les obstacles des femmes fortement engagées dans la politique	1	1	0

Source : ONU Femmes.

La plate-forme de veille, initiée par le Groupe Pivot/ Droits et Citoyenneté des Femmes en collaboration avec l'ONU Femmes, a permis d'enregistrer des résultats, bien qu'en deçà des objectifs visés. Sur les cent quarante-sept (147) femmes candidates, quatre-vingt-dix (90) femmes ont sollicité l'appui de la plate-forme, soixante-quinze (75) dossiers comportaient un plan de campagne et trente-cinq (35) femmes ont reçu l'accompagnement du GP/DCF et sur les quatorze (14)candidates, onze (11) femmes ont été élues.⁹

⁹ GP/DCF, Rapport General des Activités de la plate-forme de veille des femmes pour des élections sans violence et équitables au mali en 2013, p4.

D'autres types d'activités ont été aussi réalisés. Il s'agit de :

- ✓ l'organisation de plusieurs rencontres de validation des messages, des spots et bandes annonces ;
- ✓ l'organisation d'une mission de partage d'expériences au Sénégal et en Sierra Leone avec une représentante du MFPFE et des leaders féminines ;
- ✓ la production et la diffusion de messages, des spots et bandes annonces en français et dans cinq (5) langues nationales dans les radios et TV (le planning d'accompagnement des femmes candidates, pour le 1^{er} tour avec 29 pages et au 2^{ème} tour de 12 pages des élections législatives, est disponible en copie dure et sur le site web de la plate-forme) ;
- ✓ la couverture de la paix initiée par le comité de pilotage de la plate-forme à l'image des visites d'études et d'échanges effectuées au Sénégal et au Sierra Leone (retrouvable en page couverture du présent rapport) ;
- ✓ le développement du site web et sa mise à jour régulière (www.plateforme-mali.org)¹⁰

L'analyse rétrospective sur la dimension de participation des femmes au parlement démontre une faible réduction du taux de femmes élues. En 2013, quatorze (14) femmes ont été élues sur cent quarante-sept (147) députés, en comparaison avec quinze (15) femmes dans la présente Assemblée¹¹.

Tableau N°3 : Nombre de femmes aux postes de Femmes Hommes Total décision

	Femmes	Hommes	Total
Députés	14	147	151
Maires	11	690	701
Conseillers municipaux	281	8134	8415
Ministres	4	25	29
Membres du Conseil Economique et Social	3	4	47
Cour Constitutionnelle	3	6	9
Ambassadeurs	3	19	22
Hauts Commissaires	0	9	9
Préfets	0	56	56
Sous-préfets	0	280	280

Source : WILDAF/FEDDAF Situation des femmes au Mali-janvier 2013

Plusieurs facteurs expliquent cette réduction. On constate l'absence¹² de loi imposant un minimum de quota de candidatures féminines sur les listes des partis politiques. En effet, l'introduction d'un Projet de loi sur la parité par le gouvernement en 2009 a été mise en échec par l'Assemblée Nationale. Les dispositions de la Charte des partis politiques pour encourager la promotion des candidatures féminines ne sont pas contraignantes.

10 Idem

¹¹National Democratic Institute mali, analyse genre des élections législatives 2013 au mali, mai 2014

¹² NDI 2014

Il faut noter aussi qu'une grande majorité de femmes n'occupent pas de postes de responsabilité qui pourraient favoriser l'émergence des candidatures féminines aux différentes élections (présidentielles, législatives et communales). Le niveau d'instruction des femmes, et leur état de vulnérabilité économique constituent des handicaps pour une participation accrue des femmes aux élections. Ce qui amène une participante à affirmer : « *Les femmes ne sont pas des têtes de liste tout simplement parce qu'elles n'ont pas de moyens financiers, sinon ce n'est pas autre chose* » Participante_Focus group_Bougouni

- **AGR**

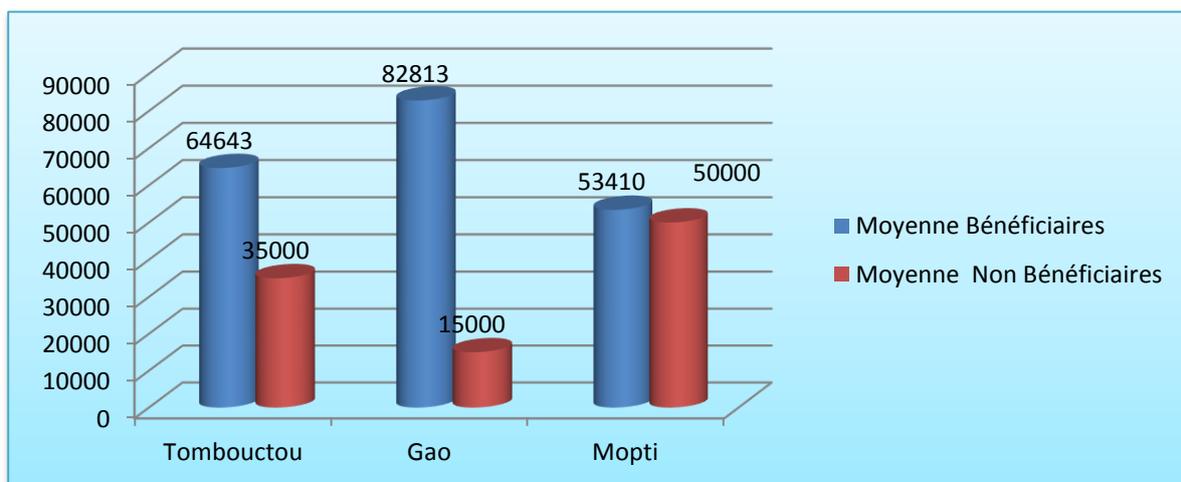
L'ONU Femmes, avec ses partenaires de mise en œuvre dans le cadre du programme, a mis à la disposition des femmes, au niveau des cases de la paix, un fonds revolving de deux millions (2.000.000F CFA) pour permettre à celles-ci de mener des activités génératrices de revenus. Le processus repose sur une première démarche d'identification des bénéficiaires potentielles en respectant les critères en collaboration avec le service du Développement Social et le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. Dans cette phase, les leaders communautaires et les responsables des organisations de la mise en œuvre sont impliqués.

La nomenclature des AGR sollicitées par les bénéficiaires sont :

- ✓ Petite activité commerciale (légumes, fruits, chaussures, vêtements, céréales, charbon, poissons, savon, boissons, etc.).
- ✓ La restauration.
- ✓ La coiffure avec la vente d'accessoires, de parures et d'encens.
- ✓ La teinture, le tricotage, la broderie et la tannerie.
- ✓ Le commerce d'articles divers.¹³

Lors de nos investigations sur le terrain, l'équipe de consultants a évalué la moyenne des montants octroyés aux bénéficiaires du programme et non bénéficiaires du programme dans les régions de Tombouctou, Gao et Mopti.

Graphique N°2 : La moyenne des montants octroyés par région aux bénéficiaires du programme



¹³ AMPRODE Sahel, Rapport Annuel 2014-2014

A la lumière de ce graphique, il ressort que la moyenne des bénéficiaires du programme est supérieure par rapport aux non bénéficiaires du programme.

Des résultats encourageants ont été atteints par les ONG de mise en œuvre.

A titre d'exemple, Amprode Sahel avait prévu de financer trois cent cinquante (350) femmes dans la région de Mopti. Les réalisations ont dépassé les 100%. On observe la même situation dans les autres régions d'intervention de l'ONG.

L'APDF intervient aussi dans la formation des femmes et filles en coupe et couture, transformation des produits alimentaires, saponification, teinture (...) au niveau de ses centres d'hébergements à Mopti et à Bamako. Suite à ces formations, certaines femmes ont pu mettre en place leurs propres micro-projets et génèrent des ressources financières.

A Kidal, cent cinquante (150) femmes, toutes sélectionnées pour le financement de leurs micros entreprises, ont pris part à la formation de renforcement des capacités en gestion et en comptabilité simple. Plusieurs notions intéressant le milieu entrepreneurial ont été développées : notamment les techniques d'approvisionnement, les procédures comptables se rapportant à l'analyse des ventes, des coûts et des bénéfices.

Malgré ces efforts réalisés, un certain nombre de points faibles ont été constatés. Les fonds mobilisés par les ONG ne permettent pas de couvrir le maximum de femmes qui sont dans les besoins pour se relever économiquement. C'est dans cette logique qu'un personnel d'ONG partenaire déclare en ses termes : « *La deuxième difficulté est l'insuffisance des ressources financières par rapport à la demande. Chaque fois les services techniques nous interpellent sur ça. On est parti sur la base de 350 femmes, aujourd'hui nous sommes à 400 Femmes ; on est en train d'identifier 150 Femmes. En tout on va couvrir 550 femmes. Donc au lieu de donner une grosse somme à une femme mieux vaut donner un peu pour qu'une grande majorité bénéficie de l'aide* ». Personnel Amprode Sahel_Tombouctou

Le montant alloué aux femmes fréquentant des espaces d'échanges est inférieur aux besoins de fonds pour pouvoir entreprendre une AGR à souhait. La formation professionnelle des femmes, qui est une condition indispensable pour pérenniser leur autonomisation, a été souvent négligée.

- **Niveau d'information des communautés sur la prévention des violences sexuelles faites aux femmes/filles**

D'une manière générale, l'équipe d'évaluation note un bon niveau d'information des communautés sur la prévention des violences sexuelles des femmes/filles. Les actions de proximité réalisées par GREFFA à Gao, AJM et Amprode Sahel à Tombouctou, ODI Sahel à Mopti ont permis de réorganiser les communautés sur la question, de mettre en place un mécanisme de référencement des cas.

Selon le rapport de l'ONU Femmes 2012-2013, plus de 5000 sessions de sensibilisation ont été tenues à Mopti, Gao, Tombouctou, Konna, Menaka et Bamako pour promouvoir la « tolérance zéro » des pratiques de violences envers les femmes et les filles dans ces régions cibles.¹⁴

¹⁴ Rapport technique d'étape, « assistance aux femmes/filles affectées par le conflit et participation des femmes au processus de consolidation de la paix, (octobre 2012 à juillet 2013)

Selon une grande partie des personnes rencontrées pour l'enquête, les messages véhiculés ont permis de mieux comprendre les VBG, de connaître les démarches à suivre et les services disponibles pour la prise en charge.

L'implication des leaders communautaires et des relais a été faite notamment par ODI Sahel, et AJM, pour réduire les cas de violences sexuelles. Cette stratégie a permis de faciliter l'identification des victimes afin de leur apporter des solutions appropriées aux problèmes. La mise en place des comités de veille a été aussi un résultat novateur par rapport à l'implication des communautés dans la prévention des violences sexuelles.

Sur le terrain, il a y eu une réduction des cas de violences sexuelles par rapport à la période d'urgence. Cette réduction n'est pas forcément assimilable à un changement de comportement durable. Les acteurs comme GREFFA continuent à enregistrer des cas de viol commis par les jeunes et les bandits armés.

- **Connaissances et aptitudes des forces armées et de sécurité en matière de prévention et de protection des femmes**

Dans les conflits armés d'aujourd'hui, les victimes ne sont pas toujours des soldats ou les belligérants mais surtout les femmes et les enfants. Ces violences tournées envers les femmes et les filles détruisent le tissu social et menacent l'essence même de la vie communautaire. Dans ce contexte, former les forces armées et de sécurité en matière de prévention et de protection des femmes reste un enjeu majeur.

Pour prévenir et protéger les femmes/filles contre les violences, l'ONU Femmes et ses partenaires ont réalisé des activités pour renforcer les capacités des forces armées et de sécurité. C'est ainsi qu'il y a eu :

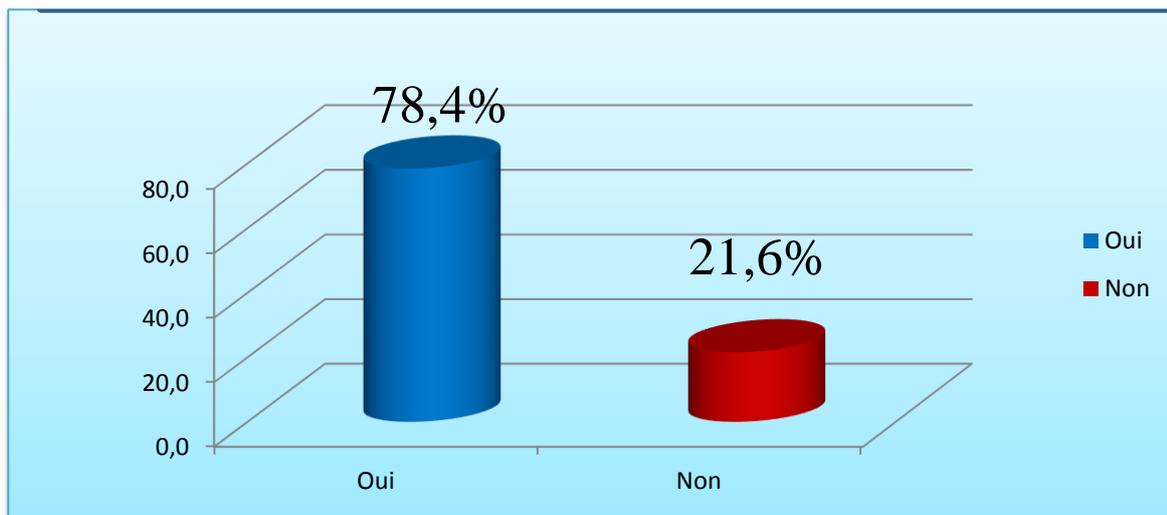
- ✓ La formation de 48.000 militaires tous grades confondus
- ✓ Le recyclage d'un pool de 35 formateurs
- ✓ La tenue d'un atelier de formation sur la prise en compte du genre dans les opérations de maintien de la paix
- ✓ La tenue d'une mission intégrée Gouvernement (Ministère de la Défense ; Ministère de la Protection civile et de la sécurité ; Ministère de la Femme, de l'Enfant et de Famille) ; OSC et ONU Femmes.

Ces formations ont permis aux participants d'être conscients de la fragilité de la femme/fille lors de la situation de crise et de développer les principes de précaution. Les forces armées et de sécurité ont alors participé à la gestion des cas de violences, notamment à travers la réception des appels téléphoniques sur la ligne verte.

Lors des investigations sur le terrain, nous avons cherché à évaluer l'opinion des bénéficiaires du programme par rapport au niveau de connaissances et des aptitudes des forces armées et de sécurité sur la prévention et la protection des femmes/filles en situation de conflit.

La majorité des enquêtées ont affirmé que les forces armées et de sécurité ont des connaissances approfondies pour protéger les femmes/filles au moment de la crise.

Graphique N°3 : Perception sur les connaissances et aptitudes des forces armées et de sécurité par rapport à la prévention et la protection des femmes/filles selon les bénéficiaires



Par rapport à la connaissance et aux aptitudes des forces armées sur la prévention et la protection des violences faites aux femmes, 78,4% des bénéficiaires pensent qu'elles sont aptes à protéger les femmes/filles en temps de conflit.

- **Participation des femmes aux négociations et médiation**

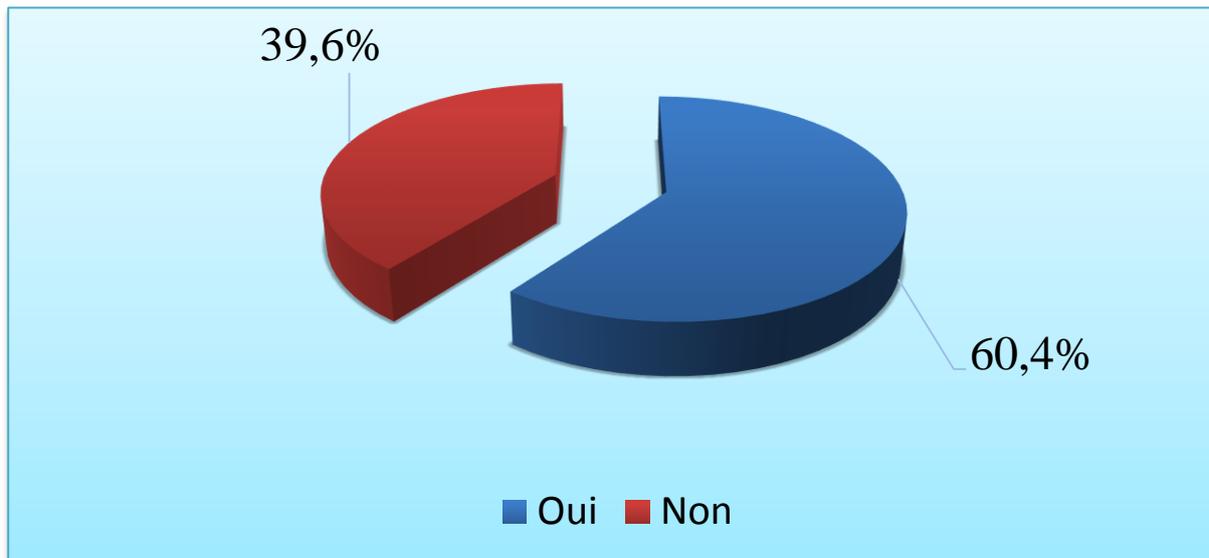
L'étude montre que les femmes possèdent des compétences pour participer aux négociations et médiation. Suite aux différentes sensibilisations, elles sont sensibles aux questions de résolution du conflit pour améliorer la cohésion sociale. Sur le terrain, il y a un engouement favorable chez les femmes à s'impliquer davantage dans le processus de médiation au niveau communautaire.

A cet effet, le programme a pu former 120 femmes sur le processus de médiation, d'alerte précoce, de paix et de cohésion sociale, l'environnement institutionnel de la médiation. Le renforcement de capacité des organisations féminines a permis également de réaliser des conférences nationales et locales pour faciliter la prise en compte des femmes dans les instances de prise de décisions relatives à la résolution du conflit.

Les femmes leaders formées restent un leitmotiv pour amorcer et pérenniser la résolution des conflits en mettant au premier plan les valeurs sociétales. Cette stratégie, mise en place par le programme, est perçue par les femmes comme un élément original qui les amènent à s'impliquer vivement à tout ce qui concerne l'environnement social.

Les femmes interrogées ont donc légitimé l'implication de la femme dans le processus de négociations et de médiation qui reste le pilier d'une paix durable.

Graphique N°4 : Pourcentage des femmes ayant des capacités en médiations et en négociation



Parmi les femmes interrogées, 60,4% ont affirmé qu'elles possèdent des capacités en négociations et médiation des conflits contrairement à 39,6%.

- **Raisons de la réalisation ou non-réalisation**

Par rapport au planning initial des activités du programme notamment dans le document de base (document programme de base), nous avons constaté des performances

A titre d'exemple:

- ✓ Il a été prévu d'élaborer 9 plans d'action régionaux, à ce stade de mise en œuvre du programme, cet indicateur a été réalisé à cent pourcent (100%).
- ✓ Pour ce qui concerne la mise en place de 30 cases de la paix, le programme est à 29 cas soit 96,97% de réalisation.
- ✓ Quant aux nombre de victimes (VBG) ayant reçu une aide psychosociale, assistante médicale avec orientation juridique dont la cible au départ était 10.000, avec le partenariat des ONG, le programme a pu apporter une aide à 50 815 femmes/filles affectées soit un niveau de réalisation 508%.
- ✓ Ainsi il a été prévu dans le document initial du programme la formation de 4000 militaires sur les connaissances et les aptitudes en matière de prévention et de protection des femmes et des filles en situation de conflit, le niveau d'atteinte de cet objectif est 4.800 soit 120%.
- ✓ 200 femmes leaders étaient ciblées pour participer à la formation au processus de négociations et médiation à la paix, il ressort que 120 femmes leaders ont pu être formées soit un niveau de réalisation de 60%.

En plus des exemples cités ci-dessus, le programme a réalisé d'autres activités multidimensionnelles (débats télévisés, sensibilisations, formations...).

Nous dirons que les raisons de la réalisation du programme sont dues à l'effort conjugué des partenaires de mises en œuvre (Amprode Sahel, GREFFA, ODI SAHEL, AJM...) et l'accompagnement des partenaires techniques (Ministère de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille, Développement social...).

Malgré ces résultats obtenus, la mise en œuvre du programme a connu quelques difficultés. L'insécurité a joué négativement parfois sur le respect du planning des activités. Ce qui fait que certaines activités programmées sur la période 2012-2013 ont été reprogrammées en 2013-2014 voire même en 2015.

Ces activités reprogrammées sont par exemple : l'organisation d'une session de formation des différents acteurs sur les outils et principes de la documentation des cas de viol en vue de la réparation des préjudices, la mise en place de 2 unités de prise en charge holistique au sein de deux hôpitaux des forces armées et de sécurité

En termes de mise en œuvre du programme, les acteurs de mise en œuvre ont par exemple une faiblesse managériale par rapport à la mobilisation et décaissement des fonds (CAFO). Ainsi sur le terrain, il a été constaté que les ressources financières mobilisées par les ONG (Amprode Sahel, GREFFA) sont insuffisantes pour atteindre un grand nombre de bénéficiaires qui vivent dans des conditions de précarité.

D'ici la fin du cycle du programme (2015), il serait important de questionner la mise en œuvre effective des activités programmées dans le document programme.

- **Changements apportés aux aspects du dispositif national juridique et politique de prévention et réponse aux VBG**

A la lumière de la documentation disponible fournie par ONU Femmes, le programme avait planifié des activités pour apporter un changement réel dans la prévention des VBG. Partant de cet objectif, le programme a initié un cadre de partenariat avec le ministère de la justice pour tenter de revoir le dispositif national juridique et politique permettant de rendre efficace la prévention des VBG. C'est ainsi que les activités citées ci-dessous ont été planifiées:

- ✓ L'organisation de sessions de plaidoyers à l'endroit des décideurs politico-administratifs (AN et Gouvernement) pour l'harmonisation des lois nationales avec les conventions internationales ratifiées
- ✓ L'appui à la mise en place et au fonctionnement d'une commission nationale pour l'harmonisation des lois nationales avec les conventions internationales ratifiées
- ✓ L'appui technique à la Commission loi de l'AN pour l'élaboration de textes réprimant les violences conjugales familiales, harcèlement.

Il est à signaler que ces activités n'ont pas été réalisées à temps. Elles sont reportées pour la période 2015.

Malgré ce report, l'AJM conformément à sa planification initiale, a réalisé des activités qui ont trait à l'aspect juridique. Elle a organisé un atelier de renforcement de capacité des acteurs judiciaires. C'est ainsi que 19 personnes ont pris part à cet atelier auquel le contenu des

principaux textes de protection et de promotion des droits des femmes, le protocole de la charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples relatifs aux droits de la femme en Afrique ont fait l'objet d'échange.

L'assistance juridique a été apportée à 58 femmes victimes de violences ou de violation de droit au niveau du tribunal. Plusieurs cas ont été pris en charge tels que les conflits relatifs à la réclamation de biens, de successions, de coups et blessures volontaires, de violences et agressions, d'alcoolisme invétéré... AJM a formé aussi 20 parajuristes dans le cercle de Tombouctou.

D'autres ONG évoluant dans le domaine de la justice méritent d'être sélectionnées pour rendre plus visibles les actions de l'AJM. Cela permettra aussi de venir en aide auprès des victimes dans les régions nord (Kidal, Gao et Tombouctou) où on note une insuffisance par rapport à l'accès aux services de juridiction.

Dans l'exploration des résultats qui conditionnent l'efficacité du programme, il va s'en dire que les réalisations du programme sont significativement tributaires de l'approche adaptée aux besoins des bénéficiaires. Cela veut dire que chaque projet pris unilatéralement dans son milieu a pleinement atteint ou dépassé les résultats attendus. Les interventions consignées, étaient fort bien adaptées pour solutionner des problèmes sociaux et économiques identifiés depuis les conclusions des deux études prospectives (en 2012, juste en post-crise commanditées par ONU Femmes) sur la situation catastrophique des régions concernées en priorité.

3.3 Efficience

Ici, l'efficience est appréciée à travers la gestion des partenariats ainsi que les dispositifs de suivi évaluation. D'une manière générale, l'efficience a été analysée à travers la capacité de mobilisation/ rationalisation des ressources humaines, matérielles et financières dans l'exécution du programme.

- **VBG**

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme, plusieurs acteurs ont contribué à l'atteinte des objectifs. Le partenariat stratégique (l'Etat malien, l'ONU Femmes, les partenaires techniques et Financiers et les organisations de la société civile) a permis un certain nombre de succès dans la prise en charge des VBG, l'accompagnement des femmes affectées par le conflit. Le programme a contribué au financement de la prévention et la prise en charge globale des victimes de VBG et l'organisation des conférences. Ainsi il y a eu la mise en place d'une ligne verte, deux (2) centres d'hébergement ont été ouverts.

- **Gouvernance, paix et sécurité**

Ici l'efficience repose sur la mise en place d'un comité de pilotage pouvant assurer la mise en œuvre et le suivi des activités relatives à la plateforme de veille. Parfois avec une ressource humaine et financière limitée, les ONG partenaires de mise en œuvre comme Amprode Sahel, GP/DCF, REPSFECO (...) ont réalisé des activités importantes dans le cadre de la participation des femmes au processus de la paix et leur positionnement dans les organes de gestion.

Encadré N°4 : Implication des femmes dans le processus de négociations et médiation pour la consolidation de la paix

Nous avons organisé beaucoup de choses dans le cadre du processus de négociation de la paix. Ils nous ont donné une copie du pré rapport. Dès lors nous avons fait une grande mobilisation autour de cela pour expliquer le contenu de cet accord aux femmes. Aussi nous avons fait nos amendements. Les autorités étaient présentes. Au niveau régional aussi, ils ont fait appel aux femmes. Nous sommes parties avec nos propositions. C'est pour dire que nous avons bien participé à la négociation. La commission qui a été mise en place dans le cercle ici, la CAFO est un membre de cette commission. A chaque fois qu'il y a des choses, les femmes sont présentes. Membre_CAFO_Bougouni

Au niveau national, régional et même communautaire, nous avons constaté une dynamique positive pour ce qui concerne la participation des femmes aux organes de gestion des élections. Certaines femmes ont été déléguées, assesseures et coordinatrices de bureau dans plusieurs localités lors des élections présidentielles et législatives. Aussi, plusieurs femmes ont confirmé, lors des entretiens qu'elles sont outillées pour participer aux élections.

Par exemple, lors des élections présidentielles, l'ONU Femmes et l'ONG WILDAF ont apporté un appui financier à la seule candidate par le biais d'un contrat de partenariat.

L'objectif visé était d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie de communication de la candidate pour une plus grande visibilité des enjeux genre¹⁵.

Une autre activité a consisté à la mise en place de huit (8) cadres de concertation et d'un cadre national « genre et élections » à travers une décision de gouverneurs des régions. Une plateforme de veille a été mise en place afin de contribuer à l'information et la sensibilisation des femmes pour faire un « vote utile » et veiller à l'apaisement du climat politique avant, pendant et après les élections.¹⁶

Sur le plan de la sécurité, le programme a réalisé des séances de formations à l'endroit des formateurs. Pour atteindre des résultats, le manuel du formateur sur la protection des femmes et des enfants avant, pendant et après les conflits a été élaboré avec une implication effective des militaires, des agences du Système des Nations Unies, des structures Etatiques et des organisations de la société civile. Aussi, le livret du soldat sur la promotion et la protection des femmes et des filles en situation de conflit a été produit et largement diffusé au niveau des hommes et femmes engagées sur le théâtre des opérations.

Il est utile de signaler qu'un appui logistique (véhicule, ordinateur..) a été fait auprès du ministère de la défense, des forces armées et de sécurité pour mieux renforcer sa performance dans la protection des femmes/filles. Pour rendre efficient les actions, le programme a mis à la disposition de l'Etat-major Général des armées un spécialiste genre/VBG. Il est chargé de suivre la mise en œuvre du programme avec le ministère de la défense et des forces armées et de sécurité.

¹⁵ Rapport technique d'étape « assistance aux femmes/filles affectées par le conflit et participation des femmes au processus de consolidation de la paix », octobre 2012 à juillet 2013, juin 2013, P37

¹⁶ Ibidem

- **AGR**

La crise sécuritaire et politique qu'a connue le Mali en 2012 a eu comme effet, une forte mobilisation de l'aide des ONG (locales, nationales et internationales) en direction des régions du Nord. Cette mobilisation se justifie par l'ampleur des besoins sur le terrain.

Il est nécessaire de signaler que l'appui apporté aux femmes/filles affectées par le conflit par les ONG partenaires, a été une alternative pour entreprendre des activités économiques à un moment où la pauvreté avait déjà fragilisé cette couche sociale. Les montants bénéficiés ont permis à des femmes d'être autonomes et de prendre en charge les besoins courants (frais sanitaire, nourriture...).

Tableau N°4 : Nombre de bénéficiaires et le fonds bénéficié par région

Localités	Fonds perçu par les femmes	Bénéfice cumulé	Net Nombre de bénéficiaire
Mopti	12 500 000 FCFA	2 125 000 FCFA	250 femmes et filles déplacées
Tombouctou	15 000 000 FCFA	7 365 525 FCFA	300 femmes
Bamako	22 050 000 FCFA	11 129 515 FCFA	441 femmes et filles déplacées
Total	49 550 000 FCFA	20 620 040 FCFA	991 femmes et filles déplacées

Source : Amprode Sahel, Rapport Annuel, 2013-2014 sur l'ensemble du programme, des activités ont été réalisées par d'ONG intervenant à Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal.

Il ressort de ce tableau qu'Amprode sahel a pu apporter une aide financière à 991 femmes/filles déplacées dans les régions de Mopti, Tombouctou et Bamako.

Tableau N°5 : Nombre de femmes et filles victimes de VBG ayant bénéficié d'AGR

	Baseline	Cible annuelle	Total
Date du 01 Janvier - 31 Mars 2015	65	50	0
Date du 01 Avril-30 Juin 2015	65	50	25

Source : GREFFA, Rapport d'activités deuxième et troisième tranche, 2015.

Tableau N°6 : Nombre de femmes appuyées en 2012-2014 et 2014- 2015

REGION	2012-2014	2014-2015	TOTAL	
	Nbre de femmes appuyées pour les AGR	Nbre de femmes appuyées pour les AGR (en cours de suivi)		
MOPTI	370	450	820	femmes bénéficiaires
TOMBOUCTOU	350	710	1060	femmes bénéficiaires
GAO	836	300	1136	femmes bénéficiaires
KIDAL	150	0	150	femmes bénéficiaires
TOTAL	1706 Femmes	1460 femmes	3166	femmes bénéficiaires

Source : ONU Femmes.

De façon globale, la mise en œuvre du programme a permis à 3166 femmes de bénéficier de fonds dans l'objectif d'améliorer leur cadre de vie.

• Mesures de gestion des ressources

Pour une gestion axée sur les résultats, il y a eu la mise en place d'un mécanisme de coordination structuré à plusieurs niveaux :

Les partenaires de mise en œuvre sont composés de l'ensemble des responsables de tous les partenaires du programme. Leur rôle est d'analyser le contexte national et local tout en examinant les progrès réalisés et de faire projections.

Ainsi le groupe de capitalisation regroupe tous les chargés de suivi-évaluation de tous les partenaires de mise en œuvre qui se réunissent 2 fois par an. Il est chargé d'analyser les approches méthodologiques, le ciblage, les questions de vulnérabilité. Il analyse aussi les indicateurs et de capitaliser les leçons apprises.

S'agissant des partenaires financiers, ils sont composés des coopérations bilatérales ou multilatérales qui financent le programme. Ils ont comme rôle de faire la revue de l'évolution du contexte, d'apprécier les résultats. Ils sont chargés aussi de capitaliser les leçons apprises et de partager les objectifs de plaidoyer. Ils examinent les opportunités de financements.

Il revient au comité de pilotage d'assurer l'orientation stratégique du programme. Pour l'atteinte des objectifs, ce comité de pilotage est composé de plusieurs partenaires techniques et financiers, des représentants des structures gouvernementales, de la société civile et des agences des Nations Unies.

La mise en œuvre opérationnelle du programme relève de la responsabilité du comité technique. Pour ce faire, le comité technique a élaboré des plans de travail annuels. Pour une mise en œuvre concertée des activités planifiées, il a identifié les partenaires potentiels sur

l'ensemble des zones d'intervention et a veillé sur les résultats clés obtenus et la supervision sur le terrain.

Tableau N°7: Structure de coordination du programme

STRUCTURE	COMPOSITION	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES	
		Fréquence Annuelle	Rôle
PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE	Responsables de tous les partenaires du programme	4/an	Analyse du contexte national et local ; Revue des progrès ; Revue des engagements ; Projections & perspectives
GROUPE DE CAPITALISATION	Chargé(e)s de suivi-évaluation de tous les partenaires de mise en œuvre	2/an	Analyse des approches méthodologiques, Questions de ciblage ; Analyse des vulnérabilités ; Revue des indicateurs ; Leçons apprises ; Capitalisation....
PARTENAIRES FINANCIERS	Coopérations bilatérales ou multilatérales qui financent le programme ou qui sont intéressées à suivre les progrès réalisés	2/an	Revue de l'évolution du contexte ; Appréciation des résultats ; Revue des leçons apprises ; Partage des objectifs de plaidoyer ; Revue du portefeuille et opportunités de financements.
COMITE DE PILOTAGE	Onu femmes-gouvernement	1/an	Appréciation des résultats ; Orientations stratégiques ; Dialogue politique ;

Source : ONU Femmes

Le respect de la démarche qualité du programme est à la charge du conseiller au programme/assistant au représentant de l'ONU Femmes en lien avec chaque membre du comité technique.

En termes de gestion des ressources, le principe d'un fond commun multi bailleurs a été adopté. Ce fond est flexible dans la mesure où il peut être consacré à un ou plusieurs résultats ou produits du programme. L'ONU Femmes en collaboration avec le comité de pilotage et le comité technique assure la gestion du programme. Elle joue aussi le rôle administratif pour le compte des autres agences dans la mise en œuvre du programme.

Pour une gestion efficace et globale du programme, l'ONU Femmes a adopté certaines stratégies spécifiques :

✓ Efficacité organisationnelle (les activités de terrain)

Dans le cadre de la gestion efficace des fonds, ONU Femmes a adopté une approche organisationnelle visant à maximiser les résultats. En effet, une cartographie des zones d'intervention des partenaires de mise en œuvre a permis de faire une couverture harmonieuse de l'ensemble de la zone de programme. Ainsi, une activité déjà menée par un partenaire (ONG) dans une zone, n'était plus acceptée par ONU Femmes, dans la proposition d'activité d'une autre ONG, dans la même zone. Cette approche a permis d'éviter de dupliquer les interventions. Alors le surplus de budget dégagé de cette analyse, a permis de programmer de nouvelle activité afin de garantir l'atteinte des résultats.

✓ Synergie d'action entre les partenaires de mise en œuvre

De manière globale, les partenaires ont travaillé de sorte à créer une synergie dans leurs interventions. En effet, ONU Femmes a mis en relation, les différentes partenaires de mise en œuvre, qui ont été financés sur le programme. Elle a permis de connaître le domaine d'intervention des uns et des autres, afin d'en faire recours aux besoins. Ainsi, les centres d'hébergement de l'APDF ont reçu des victimes de VBG qui ont été orientées par des ONG partenaires (ODI Sahel, FCI, GREFFA). Aussi WILDAF, et AJM, qui ont une expertise dans l'assistance judiciaire ont aussi reçu des victimes de viol qui ont été orientées par d'autres partenaires de mise en œuvre.

✓ Utilisation efficace des ressources humaines

S'agissant de l'utilisation des ressources, les partenaires de mise en œuvre ont travaillé de sorte à minimiser les charges. Par exemple, pour la prise en charge psychosociale, le programme a adopté une approche très économique et dont la qualité a été jugée satisfaite. En effet, afin de ne pas engager des experts de haut niveau pour la prise en charge des victimes. Un pool de psychologue national, constitué de jeunes diplômés en psychologie/assistance sociale a été mis en place. Ce groupe de jeunes psychologues a été formé sur " la prise en charge clinique des cas de traumatisme". Cela a contribué énormément à réduire les coûts de prise en charge, allait nécessiter le recours à une expertise internationale, vue le nombre insuffisant de professionnels dans la prise en charge psychosociale.

• **Livraison des produits et services à temps et à moindre coût**

Le présent programme est l'un des premiers programmes de grande envergure, entrepris à l'endroit des victimes du conflit au Mali. Il faut rappeler que les premières activités ont débuté en 2012-2013, presque avant les déplacements massifs des populations.

Le plus grand coût du programme est alloué au résultat 2. L'acquisition du fonds global a permis à ONU Femmes de sélectionner les partenaires de mise en œuvre sur la base d'appel d'offre compétitif. Pour ce faire, une prise en compte des disparités régionales a été faite dans l'objectif d'apporter des réponses appropriées aux besoins de la population affectée.

Globalement par rapport à la livraison des services à temps, les produits du programme ont été offerts en fonction de l'évolution et des besoins existants. D'abord prévention, ensuite prise en charge des victimes, relèvement économique, participation au processus de paix.

Certaines ONG comme Amprode Sahel (Bamako, Mopti, Tombouctou, Gao), GREFFA (Gao), AJM (Bamako, Tombouctou), APDF (Bamako, Mopti), EFFAD (Kidal)...ont bénéficié d'appui financier du programme ONU Femmes. Le fonds bénéficié par les ONG de mise en œuvre a permis de réaliser des activités sur la base des planifications faites. D'une manière générale, le niveau d'exécution des activités par les ONG dépasse la cible de départ notamment pour le cas des AGR.

Les produits et services qui n'ont pas pu être réalisés durant le calendrier prévu ont fait l'objet de reprogrammation. Par exemple, c'est le cas de la mise en place de 2 unités de prise en charge holistique au sein de deux hôpitaux des forces armées et de sécurité, le renforcement des capacités des parlementaires et d'autres élus, des magistrats; auxiliaires de justice sur les conventions ratifiées en vue de l'harmonisation avec les lois nationales. Ces activités ont été programmées pour la période 2015.

Ce retard dans la mise en œuvre s'explique en partie par la perturbation d'ordre sécuritaire, dans les zones d'intervention.

Cette stratégie de l'ONU Femmes permet de respecter le cahier de charge. Par contre les activités reportées ne doivent pas freiner la programmation de nouvelles activités. Le département de suivi-évaluation doit alerter à temps pour que les actions non réalisées n'aient pas une influence maximale sur le programme d'ici sa fin.

Malgré ces points positifs apportés, le programme a connu une insuffisance de communication et de visibilité. Les changements intervenus au niveau de l'organisation, ONU femmes, n'ont pas toujours facilité la visibilité du programme. C'est dans ce cadre qu'un personnel a affirmé que : « *Il y a eu beaucoup de changements. Ceux qui ont conçu le programme sont partis. On ne savait pas à qui parler* » Acteur _ Stratégique.

L'exécution du programme dans un contexte de changement organisationnel, de crise et post crise n'a pas contribué à ce que les acteurs aient une vision d'ensemble de l'avancement du programme. Un acteur stratégique avance ceci : « *On ne voit plus le programme, on voit des activités. Il faut que le rôle des acteurs soit clair. Qu'il n'y a pas de double emplois* ».PTF.

Pour une meilleure connexion entre les différents partenaires et une meilleure vision du programme, l'ONU Femmes doit renforcer son personnel, améliorer la communication, informer périodiquement les partenaires financiers sur les actions entreprises sur le terrain.

Les dispositifs de suivi évaluation et capitalisation du programme restent un enjeu important. Tous les partenaires de mise en œuvre ne disposent pas de personnel compétent en suivi évaluation et capitalisation des acquis au niveau opérationnel. Les données sont souvent disparates, incomplètes, voire inexistantes.

Il serait judicieux, pour la bonne réussite du programme d'élargir davantage les dispositifs de suivi pour tirer des enseignements sur les actions des ONG et se donner les possibilités de réviser les logiques d'intervention.

Par ailleurs, l'étude montre que le degré de contact est assez fluide, une bonne adaptabilité de l'ONU Femmes par rapport au contexte.

3.4 Durabilité

La durabilité est fonction de l'implication, de la participation et surtout de l'existence de ressources pouvant faciliter la continuité du programme dans le temps.

- **VBG**

Dans le cadre de la prévention des VBG, certaines femmes leaders ont été formées sur les notions de base de prévention du conflit. Déjà ces femmes leaders continuent à former et à sensibiliser d'autres femmes sur les VBG. Après le programme, elles constitueront certes des piliers pour contribuer à la prévention des conflits au niveau communautaire.

L'implication des leaders communautaires et des relais aussi dans l'identification et l'orientation des victimes de VBG est une stratégie qui permet de rendre pérenne la lutte.

Les unités de prise en charge comme le cas de Konna qui est présentement en chantier resteront des patrimoines pour la communauté.

- **Gouvernance, paix et sécurité**

Les multiples formations consacrées à l'émergence politique des femmes constitueront des acquis pour prendre en compte les obstacles liés à la participation des femmes lors des élections. Puisqu'elles ont été formées et sensibilisées, elles constitueront à plaider auprès des décideurs politiques pour réduire considérablement les discriminations faites aux femmes au moment des élections.

Pour ce qui concerne la solidarité et la cohésion sociale, les femmes ont initié la cotisation d'une somme symbolique pour venir en aide auprès des victimes ou toute autre femme vivant d'une situation de précarité. Après le programme, la continuité de cette cotisation est d'autant favorable.

L'appropriation des concepts comme (la culture de la paix, le pardon, entraide sociale) par les femmes sont des indicateurs qui attestent qu'elles sont aptes à jouer un rôle déterminant dans la prévention et la résolution des conflits dans les différentes zones après le départ du programme.

En termes de sécurité de la population en temps de conflit, les formations réalisées auprès des forces armées et de sécurité ont permis de renforcer leurs connaissances. Elles sont outillées pour protéger les femmes/filles en situation de conflit. Sur le terrain, il y a une collaboration entre la population et les forces armées de sécurité par rapport au cas de VBG. Même après le programme, cette collaboration pourrait continuer de telle sorte que les cas de VBG soient réduits.

- **AGR**

En termes d'AGR, le programme a pu former des femmes/filles dans le but d'entreprendre des projets à impact rapide (couture, coiffure, saponification...) comme c'est le cas de l'APDF au centre d'hébergement à Mopti. Certaines d'entre elles ont commencé l'exercice d'un métier. Une participante met en relief l'aspect durabilité du programme en affirmant que : « *Si toute fois, vous arrivez à aider les femmes à entreprendre des AGR, même après le départ de l'ONU Femmes, cela trouvera que les femmes ont déjà acquis une connaissance. Cette connaissance va rester. Je pense que cette connaissance ne sera pas une perte, elle sera exploitée* » Focus Group _Bougouni_ Participante N°7.

Au niveau communautaire, il existe des initiatives timides **mais** assez encourageantes que certaines femmes ont initiées pour aider d'autres à entreprendre des AGR.

En somme, le programme bénéficie de la participation et de l'implication des services techniques à travers les directions régionales du développement social et de la promotion de la femme, de l'enfant et de famille. Ces deux entités en collaboration avec d'autres structures du gouvernement pourront prendre la relève après la fin du cycle du programme. Il faut noter que leur implication recoupe de façon transversale tous les axes d'intervention du programme.

3.5 Participation

La participation des bénéficiaires au programme est un élément important pour évaluer la cohérence et la pertinence des activités. Elle démontre comment les bénéficiaires ont pris part à la conception et la mise en œuvre du programme.

- **VBG**

Dans les différentes localités du Nord, les religieux ont participé à la sensibilisation des communautés par rapport aux violences basées sur le genre. Les comités de veilles et de protection issus de toutes les couches sociales ont été initiés au niveau communautaire pour signaler, prévenir et informer les victimes pour la prise en charge. Les relais communautaires assurent l'interface entre la population et les ONG en matière de VBG. C'est le cas de l'ODI Sahel à Mopti, AJM à Tombouctou et GREFFA à Gao...

- **Gouvernance, paix et sécurité**

Les femmes ont initié des rencontres hebdomadaires au niveau des cases de la paix. Celles-ci ont permis aux femmes de mieux se connaître, de partager leurs préoccupations, d'être informées sur leurs rôles et leurs droits dans les situations de crise et post crise.

Ainsi le CMDMID a réalisé une étude portant « sur les difficultés et obstacles auxquels les femmes sont confrontées liés au processus électoral ». Cette structure a aussi renforcé les commissions de veilles « femmes et élections » dans l'objectif de réduire les obstacles et difficultés en termes d'inscription et meilleur positionnement des femmes sur les listes de candidature.

La participation des femmes au processus électoral au Mali nécessite l'augmentation de leur représentativité dans les organes chargés de la gestion des élections et l'accroissement du taux de leur participation aux élections générales à tous les niveaux.

La participation de la femme à la vie politique reste toujours problématique même si elle n'est pas exclue de la gestion des affaires de la cité.

Les pesanteurs socio-culturelles sont aussi des obstacles pour la participation des femmes à la vie politique. Sur le plan traditionnel et religieux au Mali, la femme est perçue comme « un être du dedans » et l'homme « un être du dehors ». Dans cette optique, le rôle de la femme dans la société est de reproduire, et d'accomplir des travaux domestiques et obéir à son mari. Ce qui explique parfois le désaccord de certains époux par rapport à l'occupation des postes de responsabilité au sein des partis politiques. Pour soutenir ce passage, certaines enquêtées ont affirmé ces propos :

« Je ne vois pas trop l'implication des religieux pour la cause des femmes lors des élections ».
Femme_ CAFO _Bamako

« En un seul mot la femme n'est pas indépendante en matière de politique ici. L'homme n'autorise pas que sa femme adhère dans un parti politique qui n'est pas celui de son mari. Si la femme ne suit pas les conseils de son mari, cela peut déboucher sur le divorce » Participante_ Focus Group _Bougouni.

• **AGR**

La mise en place des caisses par les femmes affectées par le conflit, avant même la réception des fonds revolving initié par ONU femmes dans certaines localités et son extension à d'autres femmes non bénéficiaires du dispositif, témoigne de la participation des femmes dans le processus.

• **Leadership et participation politique des femmes**

Pour améliorer la participation des femmes à la vie politique, le CMDID a mis en place en collaboration avec quatorze (14) partis politiques, des commissions de veille composées de quatorze (14) personnes dans les zones cibles du projet : Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako dont le travail a consisté à faire le plaidoyer au sein des partis politiques pour réduire les obstacles/difficultés à l'élection des femmes durant le processus électoral aux prochaines élections communales.

Il s'agissait pour le CMDID et ses partenaires, d'œuvrer pour impulser les candidatures féminines et faciliter leur bon positionnement sur les sites de candidature afin que leur présence soit plus significative dans les instances de décision au cours des prochaines échéances communales

Il faut signaler que des stratégies spécifiques ont été adoptées pour appuyer les membres des commissions de veille afin qu'ils puissent accomplir leur mission. C'est ainsi qu'un atelier de formation et d'orientation d'action a été initié à Bamako. Cet atelier a regroupé 81 participants dont 55 femmes. La majorité de ces participants étaient des membres des partis politiques.

La commission de veille « femmes et Election) a organisé aussi des visites internes au niveau des directions nationales de 14 partis politiques. L'objectif visé était de présenter le projet, légitimer davantage les actions des commissions de veille et rappeler le bon positionnement des femmes sur les listes de candidatures.

Dans le cadre de l'atteinte des objectifs à long terme, la fondation CMDID a initié également une mission de suivi des actions des commissions de veille mises en place dans chaque région concernée par le projet. Ainsi des équipes composées des membres du Conseil

d'Administration et l'équipe technique de la Fondation CMDID et les membres de la commission de veille se sont rendues dans chaque zone cible du projet (Kayes, Sikasso, Ségou et Mopti) s'inscrivant dans une évaluation à mi-parcours des actions entreprises.

Concernant l'émergence politique des jeunes, les activités réalisées sont les suivantes :

- ✓ La tenue de l'Assemblée Générale du Réseau des jeunes des partis politiques du Mali : Passation entre le bureau sortant et le bureau rentrant (objectif faire le point sur la situation de la région de Kidal sous occupation de groupes armés)
- ✓ La tenue de conférence de presse sur la crise au Nord vue par les jeunes des partis politiques du Mali (objectif faire l'état des lieux de la crise sécuritaire et politique au Mali en apportant des contributions utiles pour la sortie de crise)
- ✓ La tenue d'un Match de football entre les jeunes de la majorité et l'opposition (objectif, contribuer à renforcer la solidarité à travers des interactions politiques ouvertes et constructives sur les relations entre la jeunesse des partis politiques de la majorité et l'opposition)
- ✓ La tenue de conférence débat sur le chômage et les perspectives d'emplois des jeunes au Mali : défis et Enjeux (objectif, informer et éclairer et édifier les jeunes sur les potentiels emplois à promouvoir au Mali.¹⁷)

- **Preuves de l'implication des bénéficiaires dans la conception et la mise en œuvre du projet**

La conception du programme a été faite sur la base de l'étude d'identification des besoins des femmes dans les différentes régions. L'objectif de cette étude a consisté à faire l'inventaire des besoins prioritaires des femmes/filles affectées par le conflit et de proposer des actions cohérentes et pertinentes par le biais de l'approche participative.

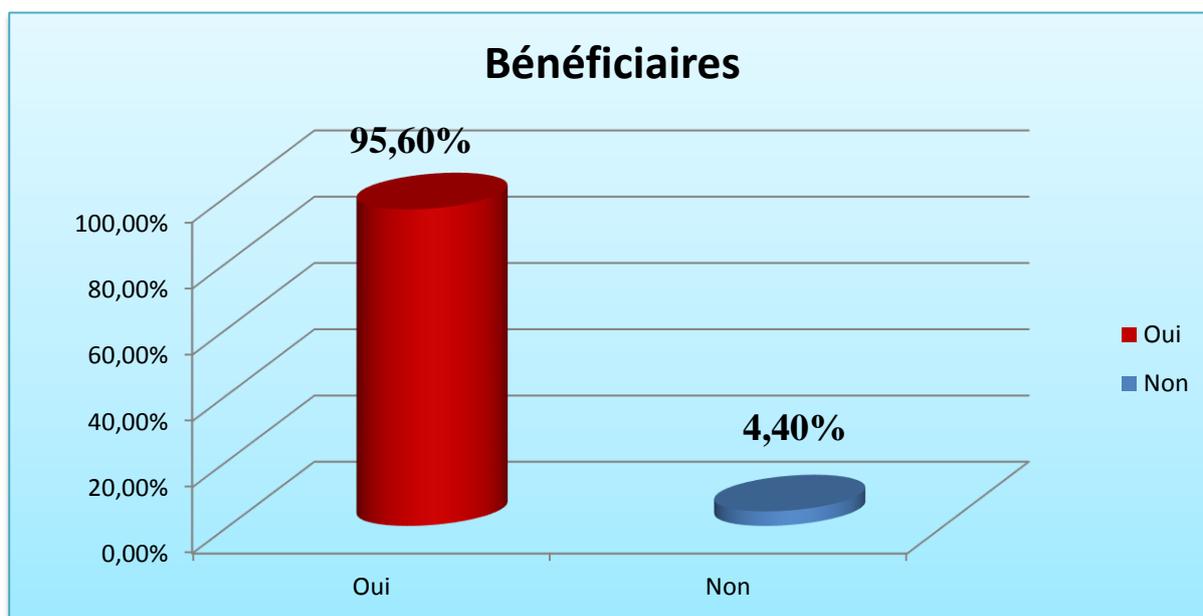
Dans différentes localités, les bénéficiaires directes du programme ont participé à la mise en œuvre des activités. Les approches développées par les ONG partenaires ont favorisé la participation des femmes/filles aux séances de sensibilisation dans les espaces d'échanges (WOYE SIIFA), la prise en charge des VBG, la réalisation des AGR...

Les contacts physiques entre les animateurs de terrain et les femmes constituent des preuves pour témoigner leur niveau de participation au programme.

Pour mieux apprécier la participation des bénéficiaires aux actions entreprises, les investigations menées par l'équipe de consultants ont permis de constater la participation des bénéficiaires et acteurs locaux. C'est ainsi que 95,60% des femmes bénéficiaires du programme sont globalement satisfaites de l'approche et de l'intervention dans le cadre du programme.

¹⁷ Fondations CMDID, Contribuer à la remise en marche du processus démocratique Malien, décembre 2014.

Graphique N°5 : Pourcentage des bénéficiaires ayant été satisfaits de l'approche programme.



Il ressort que 95,60% des femmes sont satisfaites de l'approche du programme.

Il est signalé que la participation au programme est satisfaisante. Les bénéficiaires participent aux différentes activités des ONG partenaires de mise en œuvre. Quant aux services techniques de l'Etat, la participation doit être améliorée. Des efforts supplémentaires doivent être entrepris par le programme pour une meilleure implication des services techniques de l'Etat à tous les niveaux des activités des ONG partenaires dans les zones d'intervention. Cela permettra de mieux les préparer pour le retrait du programme afin d'assurer la continuité des activités.

3.6 Redevabilité

Ici, nous avons jugé nécessaire de traiter la redevabilité de façon globale sans faire forcément allusion aux thèmes VBG, gouvernance/paix et sécurité et AGR comme c'est fait dans les autres questions d'évaluations citées ci-dessus (Pertinence, Efficacité, Efficience, Participation, Durabilité).

L'organisation ONU femmes et ses partenaires avait prévu, en termes de redevabilité, un plan de suivi et d'évaluation bâti sur les principes de la Gestion Axée sur les Résultats. Dès le début du programme, ONU femmes et ses partenaires ont réalisé deux enquêtes de terrain visant à l'identification des viols et besoins des victimes à Gao, Bamako et Mopti. Une seconde étude a été menée sur les déplacées internes à Bamako et Mopti. ONU Femmes, les ONG de mise en œuvre et le Ministère en charge de la promotion de la femme ont exécuté des visites de terrain en 2013 pour ajuster les stratégies. Deux missions conjointes ont été effectuées à Gao et à Tombouctou par ONU femmes et le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille avec les ONG partenaires dans la même période¹⁸.

¹⁸ Rapport d'étape, année 1 (Octobre 2012 à Juillet 2013)

- **Suivi du programme**

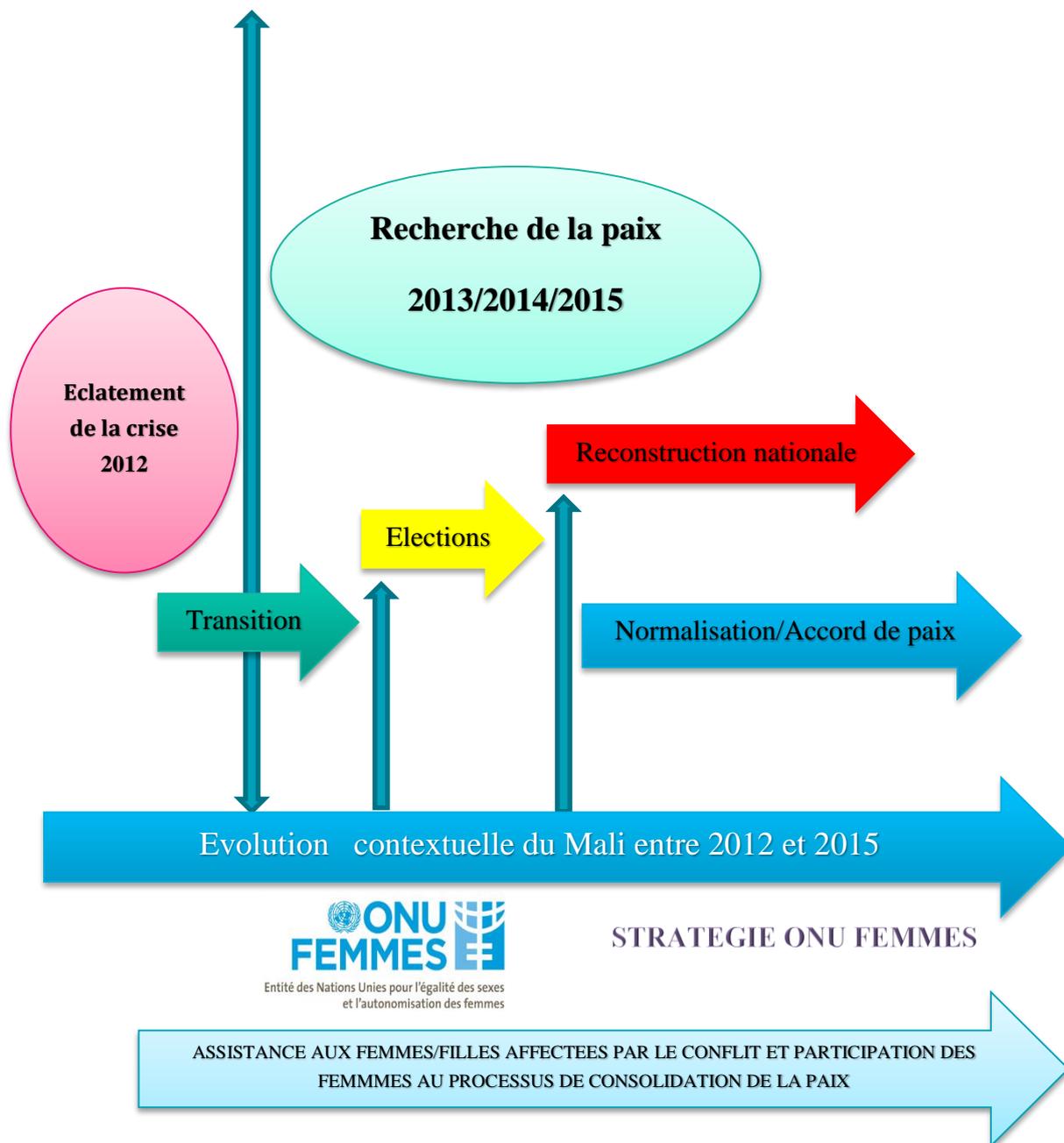
Il avait été prévu des revues semestrielles et annuelles avec tous les intervenants. Les rapports de suivi trimestriels, semestriels et annuels devraient être aussi élaborés pour s'informer de l'évolution du programme. Malgré ces dispositifs, les rapports des différents partenaires ne sont pas toujours transmis à temps. Depuis le début du programme, deux rapports techniques d'étape ont été élaborés par l'ONU Femmes. Il s'agit du rapport d'étape 2012-2013 et celui d'étape de janvier à décembre 2014.

- **Processus d'évaluation**

Selon le document programme de juin 2012, une évaluation à mi-parcours (18 mois après le démarrage) devrait être réalisée pour identifier les problèmes et définir les ajustements nécessaires pour l'obtention des résultats escomptés. Ce délai n'a pas pu être tenu. C'est pratiquement à cinq (5) mois de la fin du programme (Décembre 2015) que l'évaluation à mi-parcours a pu être réalisée.

Ces différents retards dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme dans sa globalité ont posé un problème de visibilité, de communication, de compréhension et de gestion des fonds. Le témoignage suivant confirme cette analyse : « *on ne connaît pas le montant, il y a un flou entre la mobilisation et la gestion des fonds* » PTF.

La difficulté majeure du programme, c'est d'avoir été conçue dans une situation de crise et d'urgence. Les planifications et les réponses apportées pendant cette période d'urgence devraient être évaluées et réorientées dans son contexte post crise, c'est-à-dire la phase qui aura trait au développement et à l'autonomisation. La redevabilité reste un point important que l'ensemble des acteurs de mise en œuvre doivent prendre en compte pour une bonne continuation du programme afin de développer un mécanisme de duplication.



Points Forts

- Implication et la participation des partenaires techniques et financiers
- Implication et la participation des autorités politiques et administratives
- Implication et la participation des OSC et les communautés
- Formation des forces armées et sécurité sur les droits des femmes et des enfants dans les conflits.
- Assistance aux femmes/filles affectées par le conflit au Mali
- Mise en place des unités de prise en charge holistique des VBG
- Insertion socio-économique des femmes à travers les AGR
- Accompagnement, formation et implication des femmes dans le processus de la paix et des élections
- Existence de huit (8) unités (3 unités de prise en charge de VBG, 2 centres d'hébergements et 3 cliniques juridiques.
- Ouverture de quinze (15) cases de la paix pour les femmes à travers tout le pays
- Mise en place d'une ligne verte gratuite au niveau de la police pour signaler les VBG
- Emergence politique des femmes

Opportunités

- Signature de l'accord d'Alger
- Stabilisation progressive de la paix
- Retour progressif du personnel administratif dans les régions Nord

Points à améliorer

- Insuffisance dans le suivi et l'évaluation des différents projets sur le terrain
- Insuffisance de communication et la visibilité globale du programme auprès des partenaires stratégiques
- Multiplication des activités non coordonnées sur le terrain
- Insuffisance de synergie d'action entre les acteurs de mise en œuvre
- Manque de base de données sur les personnes ayant reçu des donations à travers le programme
- Insuffisance des ressources (humaines, matérielles, financières) par rapport aux besoins
- Insuffisance dans la comptabilisation et la capitalisation des réalisations chiffrées.
- Insuffisance de gestion du partenariat au niveau global et opérationnel
- Insuffisance dans la mise à disposition de rapports (financiers, gestion des fonds, évolution du programme)
- Manque de vision d'ensemble

Menaces

- Insécurité affectant la mise en œuvre des activités dans certaines localités
- Présence de nouveaux cas de VBG
- Retrait de certains partenaires de mise en œuvre pour faute de financement.

Grille d'évaluation de la performance des ONG

ONG	CRITERES	ELEMENTS OBSERVABLES	ECHELLE : de 1 à 5				
			1	2	3	4	5
AMPRODE Sahel	Pertinence	Projet et activités conformes au programme					X
	Cohérence	Donne l'appui financier, mais ne forme pas les bénéficiaires au bon usage.		X			
	Valeur ajoutée	L'appui financier a été redistribué pour toucher d'autres bénéficiaires.					X
	Partenariat	Insuffisance de relation concertée avec les autres acteurs sur le terrain	X				
	Disponibilité des données	Oui				X	
APDF	Pertinence	Projet et activités conformes au programme			X		
	Cohérence	Les réalisations infrastructurelles du programme ne sont pas transférables		X			
	Valeur ajoutée	Les deux (2) centres d'hébergement à porter au crédit du programme		X			
	Partenariat	Insuffisance de relation concertée avec les autres acteurs sur le terrain	X				
	Disponibilité des données	Faible disponibilité		X			
CAFO	Pertinence	Projet et activités conformes au programme			X		
	Cohérence	Lisibilité opaque des interventions sur le terrain		X			
	Valeur ajoutée	Couverture optimale du territoire par rapport au programme			X		
	Partenariat	Insuffisance de relation concertée avec les autres acteurs sur le terrain	X				
	Disponibilité des données	Faible disponibilité		X			
GREFFA	Pertinence	Projet et activités conformes au programme					X
	Cohérence	Bonne lisibilité des projets				X	
	Valeur ajoutée	L'appui financier a été redistribué pour toucher d'autres bénéficiaires.				X	
	Partenariat	Insuffisance de relation concertée avec les autres acteurs sur le terrain	X				
	Disponibilité des données	Oui				X	
ODI Sahel	Pertinence	Projet et activités conformes au programme					X
	Cohérence	Très bonne lisibilité des projets					X
	Valeur ajoutée	Centre d'hébergement de Konna					X
	Partenariat	Insuffisance de relation concertée avec les autres acteurs sur le terrain	X				
	Disponibilité des données	Excellente					X

L'échelle consiste en une succession d'éléments chiffrés qui correspondent à divers degrés de possession de la qualité visée par le critère

CHAPITRE IV: LEÇONS APPRISES/ PERSPECTIVES/ ORIENTATIONS

4.1 Leçons apprises

L'évaluation à mi-parcours du programme d'assistance aux femmes/filles affectées par le conflit et participation des femmes au processus de consolidation de la paix au Mali a permis de tirer les leçons suivantes :

- La planification et l'exécution d'un programme en situation de crise doit être récontextualisé en période post crise. C'est-à-dire, comment passer d'une réponse d'urgence à court terme au développement et à l'autonomisation qui se font sur du long terme.
- Le partenariat multi acteurs doit être accompagné d'une stratégie de communication autour du programme pour avoir une vision d'ensemble des activités réalisées ou en cours.
- La réussite d'un programme est liée à la mise en place d'un mécanisme de suivi évaluation nécessaire pour ajuster les stratégies et pour l'atteinte des résultats dans le temps prévu.
- L'existence d'une base de données commune sur les bénéficiaires est nécessaire pour éviter les doublons et pour une meilleure répartition de l'aide.
- Le renforcement de connaissance des acteurs en termes de Violences Basées sur le Genre et les droits des femmes et des filles est utile pour améliorer la qualité des interventions.
- La mise en disposition des fonds revolving aux femmes/filles affectées par le conflit n'ayant pas bénéficié d'appui est une stratégie pour favoriser la relance économique
- L'amélioration de la connaissance des femmes sur les VBG favorise la prévention et la prise en charge rapide des cas de victimes dans les communautés.
- Les actions de plaidoyers à l'endroit des décideurs politiques et partenaires financiers sont nécessaires pour renforcer la participation et la représentativité des femmes au niveau des organes de décision.

4.2 Perspectives

La capitalisation des résultats du programme s'inscrit dans la droite ligne de la « Vision Mali 2025 » consignée dans la Politique Nationale Genre. Dans ses perspectives de Développement Humain Durable à terme, l'évaluation fait percevoir, à travers la durabilité, les points suivants :

- La synergie des actions suscitées autour des VBG est une opportunité pour voter des lois spécifiques sur la question au Mali.
- L'existence du programme entre 2012-2015 a permis de constituer un vivier national de ressources humaines permettant, sur le long terme, la mise en place d'infrastructures collectives en rapport avec les lois votées sur la question.
- L'entrepreneuriat féminin suscité par le programme à travers les AGR est une base pour relancer l'économie locale à court terme grâce à la mobilisation de l'épargne solidaire.
- La participation des femmes au processus de négociations et médiations pour la consolidation de la paix constitue un levier incontournable pour assurer la représentativité effective de la femme à tous les niveaux de décision au Mali.

4.3. Orientations stratégiques

Dans le cadre de la continuité du programme, il est important de consolider les acquis à travers une mobilisation accrue de l'ensemble des parties prenantes pour une mise en commun des efforts (mutualisation).

Sur le terrain, il est difficile de parler d'un retour définitif à la normale. On assiste à des attaques perpétrées parfois par des groupes armés inconnus au Nord comme au Sud. Ces actes portent atteinte à la mise en œuvre des activités de proximité au niveau communautaire.

Compte tenu de ces situations récurrentes, les communautés sont confrontées à des nouveaux cas de VBG. Une implication forte des hommes dans les activités de sensibilisation par les ONG partenaires est utile pour prévenir les VBG.

Le programme doit aussi orienter les actions vers les structures de santé tout en les dotant des kits de prise en charge notamment pour les cas de viol et de renforcer les capacités du personnel de santé qui participe parfois dans l'accompagnement psycho-social des victimes. Cela permettra de faciliter la prise en charge rapide et optimale des femmes/filles victimes de VBG en plus des cliniques juridiques et centres holistiques de prise en charge déjà existants.

L'attribution des fonds revolving aux femmes/filles par les ONG partenaires mérite d'être revue. Pour un plus grand impact sur la vie des communautés, la mise à disposition des centres de formation multifonctionnelle (couture, teinture, saponification, transformation des produits) auprès des groupements féminins dans différentes localités est nécessaire. Ces infrastructures permettront de pérenniser la lutte contre la pauvreté mais aussi de mettre à la disposition des communautés un patrimoine.

Aussi il serait important de mener des actions dans le cadre de l'éducation puis que plusieurs filles n'ont pas connu une année scolaire normale suite aux multiples déplacements. Un appui technique et financier auprès de ces groupes cibles et des écoles les plus touchées constituerait un cadre favorable pour la relance de l'éducation.

L'alphabétisation des femmes est utile pour mieux gérer les AGR entreprises mais aussi de faciliter la participation des femmes dans le processus de négociation et de médiation, de prévention des VBG.

Conclusions

Les résultats de l'étude du programme sont globalement satisfaisants. L'exercice d'évaluation a pu être conduit dans les temps et avec les moyens prévus malgré les difficultés rencontrées. L'analyse soulève une série de questions importantes : les points forts du programme sont la pertinence et l'efficacité. Les points à améliorer restent l'efficacité et la durabilité.

Par ailleurs le programme a permis de mettre l'accent sur la situation des VBG pendant la période de crise et d'apporter une réponse plurielle aux victimes de VSBG. L'implication des femmes dans le processus de négociations et de médiations a été aussi une réussite du programme. Les AGR ont facilité la relance économique des femmes dans les zones de conflit.

Le partenariat entre l'ONU Femmes, le gouvernement et les ONG de mise en œuvre a permis de donner une portée nationale au programme. Le programme dans son efficacité a anticipé le renforcement de connaissances sur les VBG pour les futures actions de la Commission, Vérité, Réconciliation en matière de justice transitionnelle.

L'évaluation finale prévue en fin de cycle de vie du programme permettra d'apprécier l'effectivité de la mise en œuvre des activités planifiées.

Recommandations

A terme, l'évaluation formule les dix (10) recommandations stratégiques suivantes :

- 1) Le programme doit disposer au niveau du management global un cadre de concertation régulière pour harmoniser les interventions au sein d'une coordination. Celle-ci doit être décentralisée dans le cadre d'une supervision nationale trimestrielle. A cet effet, les acteurs stratégiques dans une même zone doivent pouvoir fédérer l'ensemble des réalisations au cours des réunions de coordination.
- 2) Dans le cadre de la surveillance et du contrôle du programme, la mise en place d'une base de données d'identification de l'ensemble des bénéficiaires est indispensable pour une bonne visibilité sur l'appui financier. Ceci aura comme avantages de toucher un plus grand nombre de femmes, de rendre équitable l'appui et d'éviter des doublons.
- 3) Pour la bonne réussite du programme, l'ONU Femmes doit développer la communication autour du programme (mobilisation des fonds, décaissement, réalisations)
- 4) La redynamisation du Comité Technique permettra de veiller à l'atteinte des résultats clés.
- 5) Par rapport aux AGR, le programme doit redéfinir et innover avec de nouvelles formes d'appui et d'accompagnement basées sur la mise à disposition d'équipements de pisciculture, d'élevage, d'agriculture...
- 6) Le programme doit prendre des dispositions pour que le numéro vert, 80 333, soit davantage vulgarisé et accessible à partir de tous les opérateurs de téléphonie sur toute l'étendue du territoire.
- 7) A la fin du cycle de vie du programme, il serait souhaitable que l'ONU Femmes puisse léguer au patrimoine national des équipements collectifs de prise en charge à hauteur du volume des investissements.
- 8) La redynamisation du partenariat entre l'ONU Femmes, les acteurs stratégiques et les services déconcentrés de l'Etat permettra de faciliter davantage leur implication au niveau opérationnel en ce qui concerne le suivi des activités.
- 9) Le renforcement des ressources (humaines, techniques, financières, matérielles) des unités de prise en charge holistique est nécessaire pour la durabilité.

10) Pour le renforcement du positionnement des femmes au sein des organes de décision et leur représentativité aux postes électifs, le programme doit continuer à faire un lobbying auprès de l'Assemblée nationale/ MPFEF pour faire voter des lois d'obligation sur la parité du genre.

Références Bibliographiques

- AJIM, Prévention et prise en charge des survivantes de VBG dans les régions de Tombouctou, Mopti et Bamako.
- AJM, Rapport annuel, 2013-2014
- AJM, Utilisation des instruments juridiques par les acteurs judiciaires et extra judiciaires dans la lutte contre les violences faites aux femmes, Rapport annuel 2012.
- Amprode Sahel, Projet de réinsertion socio-économique des femmes et filles affectées par le conflit arme dans les régions Mopti, Gao et Tombouctou, Janvier 2015
- Amprode Sahel, Rapport Annuel, Assistance économique et psychosociale aux femmes et filles déplacées du fait du conflit armé dans les régions nord du Mali" Phase 2, 2013-2014
- APDF, Maison d'accueil et d'hébergement des femmes/filles victimes de Violences Basées sur le genre, rapport mensuel ,2013
- APDF, Rapport de capitalisation
- APDF, Rapport Général de l'Atelier 28,29 Décembre 2012
- CAFO, Case de la paix, Rapport Trimestriel 2013.
- CAFO, Case de la paix, Rapport Trimestriel 3014
- CAFO, Etat des lieux des cases
- CAFO, Rapport d'Etape projet promotion des cases de la paix des femmes au mali « woye siffa », Avril-Décembre 2013
- CAFO, Réunion d'échange avec l'équipe du projet de la
- CAFO/ONU Femmes, 2014
- CMDID, Contribuer à la remise en marche du processus démocratique Malien, décembre, 2014.
- EFFAD, Projet d'Assistance Psychosociale et Economique des Femmes et Filles Déplacées et Restées sur place dans la commune Rurale de Tessalit, Rapport Annuel, Mars 2014
- MPFEF, Mise en œuvre du Plan d'Action de la Politique Genre du Mali, Rapport 2013
- MPFEF, Mise en œuvre du Plan d'Action de la Politique Genre du Mali, Rapport 2012
- National Democratic Institute Mali, NDI, Analyse Genre des Elections Législatives 2013 au Mali, Mai 2014
- ODI Sahel, projet d'appui à la lutte contre les violences Basées sur le Genre et la prostitution du fait conflit armé dans la Commune Rurale de Konna, Décembre 2013.
- ONU Femmes, Programme Assistance aux Femmes/filles Affectées par le conflit et participation des Femmes au processus de consolidation de la paix au Mali, Rapport Technique d'Etape, janvier-Décembre 2014 ;
- ONU Femmes, Programme Assistance aux Femmes/filles Affectées par le conflit et participation des Femmes au processus de consolidation de la paix au Mali, Rapport Technique d'Etape, Octobre 2012 à juillet 2013.
- ONU Femmes, Programme Assistance aux Femmes/filles Affectées par le conflit et participation des Femmes au processus de consolidation de la paix au Mali, Rapport Technique d'Etape, Octobre 2012 0 Décembre 2013
- ONU Femmes, stratégies de décentralisation et de pérennisation du Système Ligne Verte, Rapport de l'atelier bilan et Validation Janvier 2015.

ANNEXES

Liste des personnes rencontrées
Liste des personnes rencontrées par Région

Tombouctou

Nom de la structure	Poste de la personne rencontrée
Amprode Sahel	<ul style="list-style-type: none"> • Coordinateur de projet • Conseillère de projet
AJM	Psychologue
DRPFE	Directrice Régionale
DRSDS	Chargé de programme
CAFO	Secrétaire général
REPSFECO	Membre
CSréf	Médecin généraliste
Case de la paix	Animatrice
AMSS	Coordinateur de projet
Hopital de Tombouctou	Msf
Assemblée Régionale de Tombouctou	Président de l'assemblée
Tribunal de justice	Juge
MINUSMA	Ce jour refus d'accès
Les bénéficiaires rencontrés Groupement féminin appuyés par Amprode Sahel/ AJM Femmes leaders Femmes/filles victimes de VBG Hommes	

GAO

Nom de la structure	Poste de la personne rencontrée
ONU Femmes	Chargé de programme (paix et sécurité)
Amprode Sahel	Coordinateur du projet Conseillère
GREFFA	Coordinateur/ animateurs
DRPFE	Directrice Régionale
DRSDS	Le point focal
CAFO	Présidente de la CAFO
REPSFECO	Repentante
Case de la paix	Animatrice
Police	Commissaire
Unité de prise en charge VBG	Médecin/ Assistant psychologue/ animatrice
Hôpital de GAO	Médecin
Marie	Conseillers municipaux
Les bénéficiaires rencontrés Groupements féminins appuyés par Amprode Sahel/ GREFFA Imams	

Femmes leaders Femmes/filles victimes de VBG Hommes

Mopti

Nom de la structure	Poste de la personne rencontrée
Amprode Sahel	Coordinatrice de projet animatrices
APDF	Coordinatrice du centre
ODI Sahel	Coordinatrice Administrateur financier Animatrice du terrain
Marie de Konna	Maire/Conseillers municipaux
Les bénéficiaires rencontrés Groupements féminins appuyés par Amprode Sahel/ ODI Sahel/ APDF Femmes leaders Femmes/filles victimes de VBG Hommes	

Sikasso (Bougouni)

Nom de la structure	Poste de la personne rencontrée
CAFO	Présidente
Case de la paix	Animatrice
Les bénéficiaires rencontrés Femmes leaders Femmes/filles bénéficiaires de la case de la paix	

Les structures Rencontrées à Bamako

Nom de la structure	Poste de la personne rencontrée
Ambassade des Pays-Bas	<ul style="list-style-type: none"> • Conseillère genre, • Santé de la reproduction et droits sexuels
Ambassade de l'Espagne	Responsable de projets Genre, Développement Social et promotion de la paix
ONU Femmes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Chargé de programmes (gouvernance, Elections et Médiation) ✓ Chargée de VBG ✓ Chargé de suivi-évaluation
MPFFE	Conseillère technique
CAFO	Présidente
WILDAF	Chargé de programme
REPSFECO	Présidente
Amprode Sahel	Directeur de programme
APDF	Coordinatrice du centre
AJM	Présidente nationale
GP/DCF	Secrétaire de direction
Commissariat de police	Directeur nationale-transmission
Les bénéficiaires rencontrés Groupement féminin appuyés par Amprode Sahel/ ODI Sahel/ APDF Femmes leaders Femmes/filles victimes de VBG Hommes	

CONTACT DES PARTENAIRES SUR LE TERRAIN

IPS	Thématique	LIEU BUREAU/DIRECTIONS (LIEU ET CONTACT)	POINT FOCAL (NOM ET CONTACT)	CONTACT DES ANIMATEURS DE TERRAIN (PAR ZONE)	VILLAGES/ZONE
ODI SAHEL	Prévention et prise en charge des victimes de VBG	Mopti à Sévaré Tel : 21 42 10 37 Email : odisahel@yahoo.fr	Mme Diarra Tata Touré : Tel 76 14 59 83	Aissata Coulibaly, Tel : 71 18 72 60	Konna
Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali (CAFO)	Leadership féminin et la participation des femmes au processus de paix communautaire Prévention des violences	Bamako Coura Bolibana Rue: 370 Porte : 63 Tel: 00223) 20 79 23 46 / 73 25 43 15; BPE: 194 cafo_nat@yahoo.fr	Oumou Touré Présidente Nationale de la CAFO toda5984@yahoo.fr 73 25 43 15	Mme Haïdara Diahara Maïga Coordinatrice sfjama@yahoo.fr 66 78 53 64 Ousmane Touré Comptable 75 41 10 96 issqfondo@gmail.com	Voir liste ci-dessous ointe
Centre Malien pour le Dialogue Interpartis et la Démocratie (CMDID)	Leadership féminin pour l'amélioration des femmes sur les listes de candidatures	Hamdallaye ACI 2000 Rue: 483 Porte: 120 Tél: 00223 20 23 06 10 Email: iddmali@orange.net Bamako Mali	Moumouni Soumano soumbolly@yahoo.fr (00223) 66 54 17 66	Mariam Dicko Chargé de programme mariam.cmdid@yahoo.fr 76 30 04 63	Bamako, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti
Women In Law and Development in Africa (WILDAF)	Prévention et lutte contre les violences /Assistance aux survivantes de violences et Leadership féminin « appui à la candidate présidentielle »	Avenue de l'OUA Immeuble SOBATO Appartement A4 Deuxième étage Bamako Mali Avenue de l'OUA Immeuble SOBATO Appartement A4	Mme Bouaré Bintou Founè Samaké Directrice 66 73 04 26 Bintou Founé Samaké bfsamake2000@yahoo.fr	Boua Sidibé Coordinateur des Projets Bouba bouacsr7@yahoo.fr 76 43 91 67	Bamako, Tombouctou, Diabaly, Douenzta, Gao
SERVICE TELCOM POLICE	Ligne verte VBG	Bamako, Service Transmission et Télécommunication	Commandant Divisionnaire	Inspecteur Pierre Dembélé Tel : 66 97 49 79	Bamako

		n de la Police Nationale au Mali	Moussa Cherif Haidara, 66 74 90 55		
ETAT MAJOR	Renforcement des capacités des forces armées sur la protection des femmes et des filles en situation de conflit	Bamako, Ministère de la défense et des anciens combattants, Etat-major General des Armées	Colonel Aminata Diabaté ; Tel : 66 71 81 00 aminabijou2000@yahoo.fr	Colonel Aminata Diabaté ; Tel : 66 71 81 00	Bamako
MINISTRE DE LA JUSTICE	Partenariat en cours d'établissement, pas d'action antérieure à ce programme				
Réseau Paix et Sécurité des Femmes dans l'espace CEDEAO (REPSFECO)	Participation des femmes au processus de médiation et de paix / sensibilisation pour des élections apaisées	Maison de la femme – Rive Droite / B.P : 3189 Bamako. Tel: 20.73.54.18 Email : masarankd@yahoo.fr	Maitre Saran Keita Présidente 76 47 78 26 / 66.74.43.87 masarankd@yahoo.fr	Mahamadou Sangho Assistant Administratif et financier mahasangho@yahoo.fr 71 01 16 50	Bamako, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao (et Kidal)
Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille (MPFEF)	Renforcement du leadership féminin pour une participation aux élections et appui aux femmes candidates lors des législatives de 2013 Plan d'action pour la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre	Cité Administrative bâtiment N°04 Bamako Mali BP: 2688 Tél: (00223) 20 73 12 33/ 20 73 12 33	Attaher Maïga Secrétaire Général m6attaher@gmail.com 76 48 49 48	Mme Touré Yaba Tamboura Conseillère Technique Point Focal Genre ytamboura2000@yahoo.fr 76 47 28 23	

Groupe de Recherche pour l'Amélioration des Initiatives des Populations (GRAIP)	Participation des femmes au processus de paix et de relèvement économique au niveau communautaire	BP 245 GAO, Tél: 00223 76 05 11 20 Email: Graip15@yahoo.fr ; hamadamaiga@yahoo.fr	Hamada Maïga		communes de Soni Ali Ber, Gao, (cercle de Gao), Taboye (cercle de Bourem)
Groupe Pivot Droits et Citoyenneté des Femmes (GPDCF)	Leadership et participation politique des femmes	B. P. 2814 Avenue Cheick Zayed, Porte 103, Bolibana Bamako, Mali	Traoré Nana Sissako Présidente nsissako@yahoo.fr 76 21 04 41	Mariam Doumbia (Kayes 76 36 30 99) Koumba Tamboura (Mopti :) Sanata Sanogo (Sikasso :) Haby Wélé Diallo (Koulikoro : 76316252) Alima Tandia (Ségou :)	Bamako, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti
Association Malienne pour la Protection et le Développement du Sahel (AMPRO DE SAHEL)	Relèvement économique des femmes déplacées et retournées	ACI 200 Bamako	Mamoutou Diabaté Directeur Exécutif (00223) 66 75 85 96 diabatemamout@yahoo.fr		Bamako, Mopti, Tombouctou
GREFFA	Prévention et prise en charge des Victimes VBG	Gao, quartier Saneye Tel : 21 82 04 19 Email : greffa_ong@yahoo.fr	Fatimata Touré ; Tel : 76 07 82 25	Fatimata Touré ; Tel : 76 07 82 25	Gao et Ménaka
FCI					
ACORD					
Association pour la Protection et la Défense des Droits	Centre d'accueil et d'hébergement des femmes et	Bamako et Mopti Tel : 20 72 74 80 apdf1991@yahoo.fr	Mme Fatoumata Siré Diakité et Mme Diawara Bintou Coulibaly, Tel : 66 82 60 41	Haidara Marie Louise, Tel : 66 79 72 91 et Aissata Sangaré Tel : 76 32 62 30	Sévaré

des Femmes (APDF)	filles victimes de VBG				
Association des Juristes Maliennes (AJM)	Prévention et prise en charge des Victimes VBG	Bamako, Mopti et Tombouctou Bureau Bamako, 300 logements ACI Rue 267 Porte 123	Mme Dembélé Fatimata Dembélé ; Tel : 66 72 02 54 Email : fatimata_04@yahoo.fr	Mme Maimouna Diallo Direction Régionale de la promotion de la femme et de l'Enfant Sévaré Tel Mr Yehia Bilal Direction Régionale de la promotion de la femme et de l'Enfant Tombouctou	Mopti et Tombouctou

Coordination des Associations et O.N.G. Féminines du Mali
Statut Consultatif de ECOSOC / NU Statut Consultatif de ECOSOC / UA

N°	Noms et Prénoms	Localités	Contacts
1.	Oumou I CISSE	Douentza	75 15 09 82
2.	Marie GUINDO	Douentza	75 02 97 50
3.	Racky DJENEPO	Mopti	76 83 76 21
4.	Fatoumata TRAORE	Mopti	75 62 33 86
5.	Fadimata MAIGE	Tombouctou	75 32 27 75
6.	Mme BABY Minata ALBADJA	Tombouctou	76 19 80 10
7.	Mme COULIBALY Koura BAGAYA	Niono	76 14 48 15
8.	Flassou KONE	Niono	73 22 47 16
9.	Mme TOURE Aissata DIA	Konna	79 25 77 42
10.	Mme SAMASSEKOU Fatoumata KOMATA TAYE	Konna	75 23 86 90
11.	Mme TRAORE Niama BALLO	Koulikoro	79 12 62 26
12.	Mme TRAORE Binta DIALLO	Koulikoro	76 45 54 35
13.	Sirandou DIALLO	Bougoumi	76 14 37 65 /65 59 03 46
14.	Djénabou DICKO	Bougoumi	79 17 59 65
15.	Aissata NOUHON	GAO	79 05 24 66
16.	Mme MAIGA Lalla MAIGA	GAO	76 05 22 63
17.	Bintou GUITTEYE	Bourem	76 23 66 46
18.	Laila TOURE	Bourem	66 54 70 99
19.	Tenimba BAGAYOKA	Kita	79 38 44 11
20.	Massaba DANSIRA	Kita	65 84 48 39 /78 83 93 96
21.	Djénébou TRAORE	Diabaly	65 55 05 23
22.	Teninko DIARRA	Diabaly	76 48 29 83
23.	Mani KAMISSOKO	Kirima	70 11 65 57
24.	Sitan TRAORE	Kirima	
25.	Ousmane CISSE	Goundam	79 24 05 48
26.	Halimatou HAIBALLAH	Goundam	74 41 15 35
27.	Mme BAH Aissata NANGO	Niafunké	73 18 65 23
28.	Mme YATTARA Sitan SANOGO	Niafunké	75 22 52 68
29.	Mme BANGOURA Fanta KIMBIRY	Bamako	70 01 25 92
30.	Maimouna COULIBALY	Bamako	75 01 12 45

Notre adhésion au code d'éthique et des valeurs de l'ONU Femmes

Nous manifestons ici notre engagement sans faille aux valeurs d'intégrité des Nations Unies/ONU Femmes et des standards d'éthique en prenant des actions appropriées au contexte religieux et culturel, et montrer du respect, du tact et de la considération pour les différentes cultures.

Nous nous conformons ici aux principes édictés dans l'adoption des attitudes et la prescription des lignes directrices arrêtées par le groupe des nations unies pour les Evaluations (UNEG), à savoir entre autres principes :

Traiter tous les informants avec respect et attention : les femmes seront de préférence interrogées par des femmes, le droit de s'exprimer dans les langues locales sera respecté, les mots et les images utilisés correspondront au niveau d'alphabétisation de la personne interrogée, les évaluateurs porteront des vêtements compatibles avec le contexte culturel, etc.

Garanir le caractère confidentiel des informations collectées : expliquer aux informants pourquoi ils cherchent des informations et comment ces informations seront utilisées.

Garanir l'anonymat si possible, être franc lorsque ce n'est pas possible. Ces règles devront être explicitement indiquées lors de chaque interaction avec les intervenants à qui on demande de donner des informations factuelles ou d'exprimer des opinions ou des points de vue.

Écarter tous les risques de biais de réponses : Interroger les parties prenantes séparément lorsqu'il existe entre elles des différences de pouvoir, d'intérêt ou d'influence : on séparera par exemple les femmes des hommes, les détenteurs de droits des responsables, le personnel du programme des bénéficiaires, les supérieurs des subordonnés et les groupes entre lesquels le niveau d'information diffère ou au sein desquels une personne est, du fait de son statut, en position d'autorité par rapport à une autre UNEG.

Gestion des relations

En la matière, nous définissons nos relations entre le staff d'ONU femmes et toutes les autres parties prenantes des relations fortement professionnelles dans notre comportement de tous les jours avec les réflexes de :

Réagir de façon flexible et positive au changement, à travers une participation active

Planifier, définir les priorités et exécuter les tâches à temps

Fournir l'information orale et écrite d'une façon opportune, efficace et facilement compréhensible

Exprimer nos idées dans l'intention de résoudre les problèmes, prendre en considération les interventions des autres et serons ouverts à la critique

Nous imprégnons de la connaissance et des valeurs de l'organisation ONU Femmes

Démontrer une bonne connaissance de l'organisation et avoir un sens de bon jugement

Développer et renforcer notre équipe par le coaching le mentorat grâce à l'auto développement par le développement personnel, la prise d'initiatives et le coaching du personnel de l'équipe

Notre travail en équipe se fondera sur les principes de l'ONU Femmes basés sur :

Construire et promouvoir des équipes efficaces

Communiquer l'information et les idées